

Culture(s) et Éducation scolaires, universitaires, populaires

[R]

pour changer d'air
d'aire et d'ère...

N°1

Dans ce numéro...

[R]éflexion de saison
La [Confiance]

Vous avez dit Cultu[R]e
La culture est-elle un service [au] public ?

[R]étro(per)spective
La longue histoire du bac

La petite fab[R]ique des partenaires
La pédagogie de l'argent

Septembre 2018



J'éduque, donc je lis... [R]

Il y a dans la revue du Syndicat des enseignants romans « *Éducateur* » une rubrique qui, chaque mois, propose des ouvrages pouvant aider les enseignants et éducateurs dans leur réflexion professionnelle.

Elle s'intitule ainsi : « *J'éduque, donc je lis* ».

Évidemment ! Serait-on tenté de dire.

Et pourtant... où et comment s'offrir cette respiration, cette réflexion, cette ressource ?

Prendre l'air du temps ?

Penser plus large, voir plus loin et élargir son aire ?

Changer d'ère et inventer demain ?

C'est ce voyage que vous propose [R] en 80 pages.

Embarquez immédiatement pour ce premier numéro avec :

- arrêt sur la [confiance](#),
- escale en [Suisse romande](#),
- point sur [l'égalité femme-homme](#),
- regards sur [l'histoire du bac](#),
- réflexion sur [la culture](#),
- cheminement avec [Louise Tourret](#) l'intervieweuse interviewée
- étape sur [la pédagogie de l'argent](#) (avec la CASDEN)

et quelques [respirations](#) pour reprendre souffle.

Bon et grand bol d'[R]

Sommai[R]e...



05 Edito	06-09 [R]éflexion de saison 	10-15 Ce que nous apprend la [R]echerche 	16-17 Un peu d'ai[R]
18-23 Le grand ent[R]jetien 	La confiance	De l'égalité femme-homme	32-39 [R]étra(per)spective 
24-25 [R]espiration	26-31 [R]egards d'ailleurs À l'heure de la Suisse romande	60-61 [R]espirer un ailleurs	La longue histoire du Bac
40-41 Expé[R]ience esthétique en pa[R]tage 	53-56 Vous avez dit Cultu[R]e 	62-66 En B[R]èves	[R] 67 
42-52 La petite fabi[R]ique des partenaires 	La culture est-elle un service au public ?	57-59 [R]évolution La FEN, le monde de l'éducation et mai 68	69-78 Pour alle[R] plus loin...

[R] : pour une écologie de la pensée

É d i t o

Lorsqu'un sujet éducatif s'invite dans l'actualité, il rencontre généralement un fort succès médiatique et populaire. Preuve, s'il en fallait, que les questions d'éducation intéressent, voire passionnent, bien au-delà des professionnels de ce domaine. Évidemment puisque, chacun d'entre nous ayant été élève, il nous apparaît que nous avons un avis, et certainement aussi notre mot à dire, sur tout ce qui concerne le système scolaire et plus largement le monde éducatif :

« 65 millions d'experts...et moi, et moi... »

aurait-on envie de dire.

La limite de ces réactions « à chaud » est qu'elles sont éphémères. Un sujet en chasse un autre. Difficile donc de les approfondir, d'affiner ses réflexions, de confronter ses idées. L'expertise d'usage cède alors le pas devant l'expertise savante. Celle qui se nourrit des recherches et des publications scientifiques. Mais dont les résultats ne sont pas toujours accessibles, largement diffusés ou facilement disponibles.

Le risque est alors tentant qu'un décideur demande de

croire à défaut de savoir. Il revendique la confiance : après tout, lestés d'études et de rapports, ne sait-il pas mieux que d'autres ce qu'il est bon de faire ?

La confiance ? Pourquoi pas... Mais elle se nourrit, s'alimente, se vit en [R]éciprocité.

[R]éjouissant donc, de donner la parole à une journaliste de l'Éducation. De l'interroger alors que c'est son rôle habituelle-

ment. Et de lui faire poser un regard différent sur le monde éducatif tel qu'elle, de sa place, le perçoit, dans ses permanences, ses influences, ses évolutions.

[R]affermissant d'affirmer les valeurs en questionnant la recherche sur ce qu'elle a à dire de l'égalité femme-homme, cette grande cause nationale qui s'est imposée grâce à la parole libérée.

[R]afraîchissant de remonter étape par étape, les différentes phases de construction et de transformation du baccalauréat, d'y situer les évolutions actuelles et même de constater au passage que le qualificatif d'examen de maturité, s'il avait été retenu, aurait été un emprunt à nos voisins suisses.

[R]essourçant d'interroger la démocratisation de la culture et son lien avec le public pour se dire que, finalement, c'est au pluriel qu'il faudrait parler et de cultures et de publics, pour réellement faire démocratie.

[R]evivifiant de prendre quelques temps pour s'arrêter et se ressourcer devant une image, un texte, des photos, qui sans nul besoin de commentaires nous parlent et nous invitent à aller plus loin.

[R]assurant de réfléchir avec notre partenaire la CASDEN, à ce que signifie une pédagogie de l'argent, aux formes qu'elle peut prendre et aux démarches qu'elle suscite dans une approche de citoyenneté.

Autant d'articles qui, certes, sont dans l'air du temps, mais qui pourront être lus et relus, complétés, interrogés, discutés. Des sujets actuels et durables. Telle est la proposition de [R] : une écologie de la pensée.

Denis ADAM

Rédacteur en chef

Délégué général du Centre Henri Aigueperse – UNSA Education



Directeur de Publication :

Frédéric MARCHAND,

Rédacteur en Chef :

Denis ADAM,

Rédacteurs :

Béatrice LAURENT

Benoît KERMOAL

Illustratrice :

Olivia GIBOZ

Photos : Fotolia - UNSA éducation

Maquette : Tactic Impressions -

01 39 86 19 08

Dépôt Légal : Septembre 2018

Tirage : 700 exemplaires

É d i t o [R] i a

La [Confiance]

Qui n'a jamais rêvé d'un monde de confiance ? Pouvoir se fier aux autres sans risque de se sentir trahi, trompé...
Alors quand un ministre de l'Éducation nationale annonce l'école de la confiance, quand un Président de la République dit vouloir recréer de la confiance, pourquoi pas ?
Mais peut-on justement leur faire confiance ?

➤ La confiance, une affaire de foi et de fragilité

Faire ou avoir confiance revient comme un leitmotiv dans notre société parcourue par le doute, la méfiance, l'incertitude. L'injonction à la confiance se mesure en indice et en baromètre, génère des coachs en développement personnel et des méthodes de management, influence les marchés économiques et les décisions politiques. Mais le terme, polysémique, s'il renvoie à une forme de relation relevant à la fois de la foi et de la fragilité, masque des définitions diverses :

- la confiance est une affaire de personnalité : elle s'inscrit dans le développement psychologique de l'individu. Il s'agit d'une certaine connaissance de soi, c'est-à-dire d'une assurance que l'on peut avoir en ses ressources propres ou en sa destinée : la confiance en soi. Dans une relation à l'autre, c'est une croyance spontanée ou acquise en la valeur morale, affective, professionnelle... d'une autre personne. Impossible alors d'imaginer de sa part tromperie, trahison ou incompetence.

« Celui qui sait tout
n'a pas besoin
de faire confiance,
celui qui ne sait rien
ne peut raisonnable-
ment même pas faire
confiance¹ »

- la confiance revêt également un aspect sociologique, centré sur le sens du lien social. L'individu l'interroge quant au fonctionnement des institutions auxquelles il attribue - ou pas - crédit et foi.

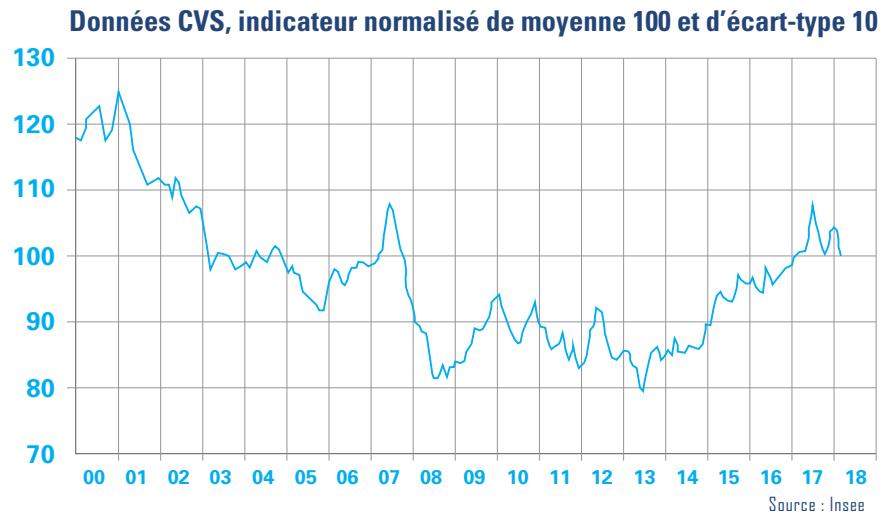
- la confiance recouvre enfin une dimension psychosociologique : elle apparaît lors d'une transaction, en termes d'espérance et de consentement. Elle est aussi associée à la notion de risques ainsi qu'à un contextuel qui peut la faire varier. L'incertitude et la vulnérabilité de l'individu sont mises en évidence et les questions d'un sentiment de sécurité, d'harmonie, se posent alors, en parlant d'une relation au monde, aux autres, aux choses.

« *Institution invisible²* », la confiance est ainsi une condition essentielle mais fragile à toute transaction, à toute relation. C'est ce que révèle ainsi, par exemple, mensuellement le baromètre INSEE de la confiance des ménages.

¹ Georg Simmel, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, 1909

² Kenneth Arrow, 1972, "Gifts and Exchanges", *Philosophy and Public Affairs*, Vol 1, pp343-361 Repris en 1975, In: Edmund Phelps, dir., "Altruism, Morality, and Economic Theory", New York, N.Y.: Russell Sage Foundation, pp13-28

[Indicateur synthétique de confiance des ménages]



➤ La confiance : un « *lubrifiant*³ » des relations sociales

Parce qu'elle est liée aux « *attentes des membres d'une communauté* » qui partagent habituellement certaines normes et adoptent un comportement prévisible reposant sur des valeurs partagées, la confiance est généralement définie comme « *la croyance qu'un autre individu, une organisation ou une institution agira de façon conforme à ce qui est attendu de lui* ». Dans ce sens, elle apparaît comme le « *lubrifiant* » à la base du fonctionnement du système social et de son efficience.

³ Kenneth Arrow, 1974, "The Limits of Organization", New York: Norton & Cambridge, MA: Harvard University Press. Traduit en français en 1976, "Les limites de l'organisation", PUF, Paris

Dans une dimension institutionnelle ou systémique, il ne s'agit pas uniquement de faire confiance à un individu ou à une organisation mais à un contexte dans lequel s'inscrit la relation. C'est bien dans ce cadre par exemple que s'explique l'intitulé de certains textes comme la loi « *Pour un État au service d'une société de confiance* » dont le nom vise davantage à améliorer les relations entre l'État et les citoyens qu'à rendre compte du contenu même de la loi.

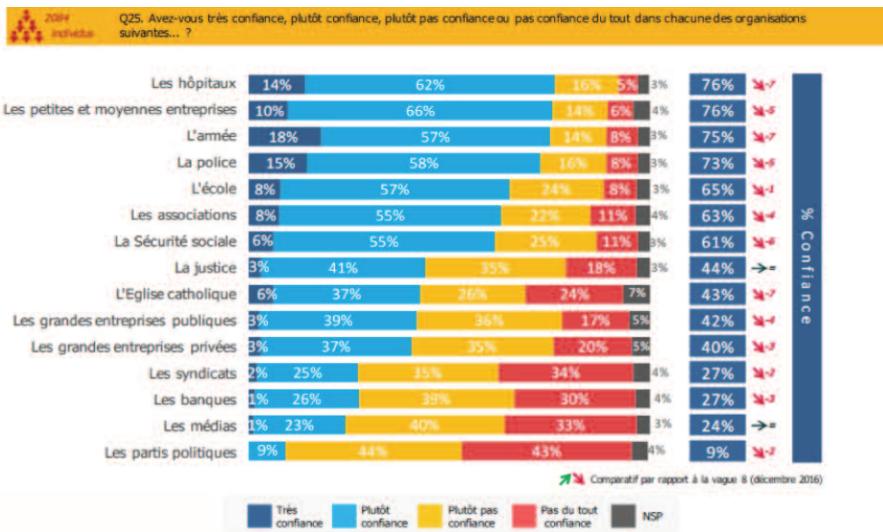


**Pour un État au service
d'une société de confiance**
Droit à l'erreur

Or, les études du CEVI-POF montrent avec précision que le contexte sociétal actuel est plutôt à la méfiance, en tout cas vis-à-vis des institutions et des pouvoirs organisés. Politiques, journalistes, syndicalistes font l'objet d'une baisse durable de confiance quant à leur capacité à apporter des réponses aux problèmes du quotidien et à proposer des perspectives d'avenir.



Niveau de confiance dans certaines organisations



➤ La confiance : un levier et un enjeu de l'Éducation

L'école n'est pas épargnée par cette défiance puisque seuls 63 % des personnes interrogées disent lui faire « très » ou « plutôt » confiance. Or plusieurs études ont montré que la perception de l'école est en relation directe avec la confiance ou la défiance qu'entretient le citoyen avec ses institutions et les responsables politiques.

Pour Denis Meuret, professeur en sciences de l'Éducation à l'Université de Bourgogne « l'expérience scolaire

détermine, partiellement, la confiance sociale ». Il émet l'hypothèse que l'expérience scolaire peut « favoriser la confiance au sein de l'école », quand celle-ci crée un climat propice : réduction des violences, « sentiment d'être traité avec justice », institution faisant confiance à ses professeurs, professeurs faisant confiance à leurs élèves. Ainsi, le sentiment d'appartenance à un collectif dans lequel chacune et chacun est reconnu-e et a sa place, lorsqu'il est développé contribue à instaurer la confiance en soi, dans les autres, dans le groupe.



[R]éflexion de saison

PAS D'ÉDUCATION SANS MISE EN CONFIANCE

Et donc au-delà de la sphère scolaire, dans le collectif social. En parallèle, pour préparer l'élève à « *interagir dans un monde où la confiance est souhaitable à cause de ses bons effets collectifs, en même temps qu'il est souhaitable de ne pas faire confiance indûment* », il affirme que l'expérience scolaire doit impérativement « *éduquer à la confiance* ».

Il s'agit donc autant d'éduquer dans la confiance que d'éduquer à la confiance. Ce double mouvement est donc à la fois pédagogique et politique. « *L'oiseau construirait-il son nid s'il n'avait son instinct de confiance au monde ?* » questionnait Gaston Bachelard. Il en va de même pour l'apprenant qui construira ses savoirs seulement s'il a confiance en lui, dans le système d'Éducation et dans l'avenir du monde.

Dans son numéro 72 d'octobre 2016, la Revue internationale d'éducation de Sèvres consacrée à la confiance – dans les classes, dans les établissements, et dans le système éducatif en général- Denis Meuret constate que les acteurs et les partenaires de l'école se font « *moins confiance* » en France que dans des pays « *proposant un autre modèle d'école* », alors que Laurence Cornu rappelle qu'en s'inspirant de nombreux exemples étrangers, la France a tout intérêt « *à mettre en place de nouvelles formes de confiance organisationnelle (entre acteurs de l'institution), ainsi qu'à développer le dialogue avec les parents. En plus de renforcer, en classe, la confiance professeur-élève et élève-professeur* ».

Choisir de rétablir un état de confiance, opter pour une école de la confiance est donc un choix pertinent et impératif. Sauf que cette confiance ne se décrète pas. Comme l'amour, elle nécessite des preuves affirmant la volonté de la faire exister. Dans le baromètre UNSA des métiers de l'Éducation, à la question « Dès son arrivée, le ministre de l'Éducation nationale a dit vouloir faire confiance, en finir avec les polémiques et rassembler autour de l'École. Diriez-vous que ses déclarations et actions vont dans ce sens ? » Seuls 28,9 % des répondants ont donné une réponse positive.

Pour prolonger la réflexion :

- Marzano, Michela. « *Qu'est-ce que la confiance ?* », Études, vol. tome 412, no. 1, 2010, pp. 53-63.
- Laurence Cornu (sous la direction de) « *Confiance éducation et autorité* » - Revue internationale d'éducation de Sèvres, n°72 septembre 2016, CIEP
- Le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF : <http://www.cevipof.com/fr/le-ba-rometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof>
- La confiance des ménages : Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages - mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3525499>
- Le baromètre UNSA des métiers de l'Éducation : <http://extranet.unsaeducation.com/Docs/Communication/Total/2017-2018/baro/actu6.pdf>



De l'égalité femme-homme

L'affaire Weinstein a donné une actualité et une ampleur nouvelles à la question des discriminations faites aux femmes et aux inacceptables violences sexistes. La parole s'est libérée. Pour les chercheuses et les chercheurs également, puisque que soudain leurs travaux ont été mis en avant.

Mais, il faut le rappeler, ceux-ci ne sont pas nouveaux. Les causes et les conséquences d'une inégalité sociale, économique, familiale, citoyenne, voire culturelle entre les femmes et les hommes, ainsi que les manières de lutter contre, font l'objet de nombreuses études scientifiques et depuis plusieurs décennies.

L'éclairage de l'actualité est l'occasion de faire le point sur ce que la recherche nous apprend sur ce sujet, à partir de trois approches complémentaires et imbriquées. La première consiste à poser la question de l'égalité femme homme comme un défi qui - même s'il semble progresser- reste majoritairement à construire. En effet le constat, partagé, demeure celui des inégalités encore très (trop) fortes comme le mettent en évidence les travaux sur lesquels s'appuie notre second angle d'analyse. Enfin, revue éducative, nous ne pouvons aborder ce sujet sans interroger la part de l'Éducation dans la construction et la reproduction des stéréotypes de genres et de sa mobilisation pour agir en faveur de l'égalité entre fille et garçon dès le plus jeune âge.



➤ Un défi qu'il reste à construire

L'égalité entre les sexes n'est pas une notion récente. Prenons l'exemple de la construction européenne. Comme le mettent en évidence Françoise Milewski (OFCE-Sciences Po, PRESAGE) et Réjane Sénac (Sciences Po-CEVIPOF, CNRS) dans un article de la revue « Débats et politiques »1, malgré la diversité des situations nationales, elle est inscrite dans le projet européen dès son origine. Elle s'y incarne dans l'article 119 du Traité de Rome qui affirme le « principe d'égalité de rémunération, sans discrimination fondée sur le sexe ».



Il convient d'interroger les évolutions des politiques d'égalité et leur mise en œuvre

Au fil des années, les politiques européennes d'égalité y répondent par un droit communautaire de la non-discrimination et inscrivent ainsi l'égalité femmes-hommes au croisement de l'économique, du juridique et du politique.

Pour autant, les évolutions tant dans les objectifs de ces politiques (soutien à la croissance, objectifs démographiques, lutte contre l'exclusion, principe de justice...) que dans leur mise en œuvre (entre méthode ouverte de coordination non contraignante et corpus juridique contraignant ; entre feuilles de route et chartes d'une part, directives d'autre part), ne vont pas sans faire débat.

Deux sont particulièrement mis en avant par les auteures.

D'une part, il convient d'interroger la Stratégie européenne pour l'emploi. Celle-ci fixe, à l'horizon 2020, un taux d'emploi de 75 % autant pour les femmes que pour les hommes, sur la tranche d'âge des 20 à 64 ans. Si l'objectif est atteignable, la question majeure demeure celle des moyens pour y parvenir. En effet, « *si la hausse du taux d'emploi est fondée sur la montée du temps partiel et des emplois temporaires, elle n'est pas une garantie d'indépendance économique qui est pourtant*

l'objectif premier des feuilles de route. » Il en résulterait même l'apparition de nouvelles formes d'inégalités, puisque les temps partiels sont essentiellement occupés par les femmes. De même des ambiguïtés demeurent quant au recours à la flexibilité : tantôt, elle est prônée comme un instrument de facilitation de l'emploi (supprimer les réglementations qui créent de la rigidité), tantôt comme un élément des politiques de conciliation (souplesse et aménagement des horaires pour les parents).



« Il n'existe pas de recherche féministe, seulement des individus féministes qui font de la recherche ».

« En négligeant les formes multiples des inégalités dans l'emploi, les objectifs fixés sont peu à même de réduire ces inégalités. La question de la qualité des emplois est donc essentielle. » affirment les deux chercheuses.

Le deuxième débat à poser est celui du cadre juridique. La promotion de l'égalité entre les sexes étant davantage développée dans un cadre de la soft law (charte, label) « sans droit ni obligation » (Junter, Sénac Slawinski, 2010), elle est dépourvue de dimension contrai-

gnante, ce qui la conduit à être « aussi inévitablement un droit flou (fuzzy law) (Delmas-Marty, 1986/2004). En effet on peut se demander si, formulé en termes d'objectifs ou de recommandations, le droit ne perd pas de sa précision et donc de son efficience : non seulement se multiplient les termes vagues, tels que « charte » ou « partenariat », mais encore la formulation sous forme de « principes » ou de « standards » crée une zone d'incertitude et d'indétermination. » (Delmas-Marty, 2004, 143-144).

► Un constat général d'inégalité

La littérature scientifique est nombreuse pour analyser les disparités économiques entre les femmes et les hommes. Les montants des salaires comme ceux des retraites - même s'ils progressent - continuent à être inférieurs pour les femmes. Et à cette inégalité s'ajoute celle de l'attribution de postes à moindre responsabilité, les carrières incomplètes et les périodes à temps partiels plus importantes.

La conciliation entre les politiques familiales et celle de l'emploi est un autre marqueur particulièrement éclairant de ces inégalités de genre. Ainsi Sandrine Dauphin affirme que la confrontation entre travailler et assumer

la garde des enfants, « le « libre choix » n'est pas du même ordre pour les femmes et les hommes. Aux femmes, le « libre choix » de rester en emploi ou pas tandis que pour les hommes, il consiste finalement à choisir de s'occuper ou pas de leur(s) enfant(s). »

La répartition des tâches domestiques et parentales reste en effet inégale. Elles sont pour l'essentiel dévolues aux femmes. Et cette situation peine à évoluer. La chercheuse rappelle que « selon l'INSEE, en 2010, les femmes consacrent encore trois fois plus de temps que les hommes à leur activité de parent (46 minutes consacrées aux soins aux enfants en moyenne par jour

Ce que nous apprend la [R]echerche



pour les femmes contre 16 minutes pour les hommes) et elles assurent 80 % des tâches domestiques. Cependant, l'implication des pères auprès de leurs enfants tend à augmenter. Le travail de Carole Brugueilles et Pascal Sebille (2009) s'est attaché à identifier les déterminants de la participation paternelle aux tâches parentales : les pères se mobilisent davantage s'ils ont un enfant unique, ils modulent leur participation selon le sexe et se désengagent volontiers lorsque les enfants sont plus âgés et autonomes. » Cette situation conduit une majorité de femmes à devoir « faire des choix ». Mais, on le comprend bien, celui-ci relève de contraintes inégalitaires. Ainsi par exemple, la décision de prendre un congé parental va davantage concerner les femmes. Et prioritairement celles des catégories socio-économiques les plus faibles. Ce qui conduit à un cercle discriminatoire vicieux : la femme qui gagne moins que l'homme, arrête totalement ou partiellement son travail pour s'occuper de ses enfants. Son autonomie financière est donc réduite. Mais à son retour dans l'emploi, elle aura moins progressé, retrouvera un poste moins valorisé et donc la différence de salaire avec un homme sera encore davantage accrue.

On perçoit là combien il est indispensable de mieux articuler politique familiale et politique de l'emploi dans une recherche d'une égalité femme-homme. Or cette

articulation est également à penser au sein de la politique familiale « car l'impact des enfants sur le rapport à l'emploi des femmes perdure non seulement après la petite enfance. Aussi, c'est bien une politique familiale globale qui mériterait également d'être repensée » comme le montre Sandrine Dauphin.

Un troisième axe doit intervenir également dans cette construction de l'égalité. Celui de l'Éducation. Car au-delà du déséquilibre des politiques, c'est bien le rôle et la place dévolus aux femmes dans la société qui est à repenser.

➤ La part de l'Éducation

Dans sa récente thèse « Éduquer à l'égalité des sexes en conduisant des recherches sur la littérature jeunesse – Une Recherche-Action à l'école primaire », Elsa Le Saux Pénault rappelle les travaux, déjà anciens (Nicole Mosconi en 1989, Marie Duru-Bellat en 1990 et Christian Baudelot et Roger Establet en 1992) montrant que les résultats de la mixité scolaire étaient contrastés et ne réalisait pas une éducation égalitaire. « Filles et garçons n'ont pas la même scolarité et les différences de réussite et d'orientation scolaire selon le sexe sont toujours avérées. »

Ainsi, que ce soit dans les familles (socialisation primaire) ou en dehors (socialisation secondaire) et donc notamment à l'école, les chercheurs mettent en évidence une « *socialisation différentielle des sexes qui fait obstacle à l'égalité.* »

Avec la transmission des savoirs, l'école tend à inculquer et à légitimer des « *normes sexuées de comportement, au travers des pratiques, des interactions pédagogiques, des effets d'attente chez les professeur-e-s et de l'utilisation de certains supports pédagogiques* (Mosconi, 1989 ; Acherar, 2003 ; Duru-Bellat, 1990/2004).

Pour Cendrine Marro, auteure d'un article intitulé « *Éducation : une égalité des sexes qui reste à construire* », l'éducation scolaire et l'éducation parentale ont un rôle fondamental à tenir dans l'accompagnement d'une déconstruction des stéréotypes, chantier qui demeure énorme et qui surtout « est toujours à l'état de chantier, tant dans la société en général qu'à l'école en particulier. »

Si elle reconnaît également le progrès que fut la mixité - l'une des plus profondes révolutions pédagogiques, selon Antoine Prost- elle déplore que l'Ecole qui a su imposer la mixité dans tous les établissements publics (loi Haby de 1975) n'a pas su inventer une culture de la mixité au service de l'égalité. À la suite de la sociologue Margaret Maruani, elle affirme qu'« *il n'y a pas de pente naturelle à l'égalité des sexes. L'égalité des sexes, ça se pense, ça se travaille, ça se construit, et ce dès le plus jeune âge.* »

Cette construction passe par une prise de conscience. En effet, les travaux scientifiques existent. Mais trop souvent encore « les conclusions de ces recherches ont été peu diffusées auprès des enseignant-e-s » déplore Elsa Le Saux Pénault.

Les actions de collectifs comme le Centre Hubertine Auclert en région parisienne contribuent à mettre en place une démarche en faveur de l'égalité filles-garçons dans le champ éducatif, par l'apport de ressources et accompagnement personnalisé, la sensibilisation et mise en réseau des professionnel-le-s de l'éducation par le biais de colloques, groupes de travail, formations, la production d'expertise et d'analyse : études sur les représentations sexuées et sexistes dans les manuels scolaires, identification de bonnes pratiques, création d'outils. Ainsi sa dernière étude « *Quelle place pour l'égalité femmes-hommes dans les manuels d'enseignement moral et civique ?* » montre le peu de présence des femmes dans les personnalités retenues pour « avoir fait l'histoire », une manière d'entretenir la notion « d'hommes célèbres » et de minimiser la place des femmes.

Ainsi, si les constats sont partagés et les outils existants, ce sont les actions de formation, de diffusion et d'accompagnement qu'il convient désormais de développer, afin de passer d'une égalité revendiquée à une égalité réelle.



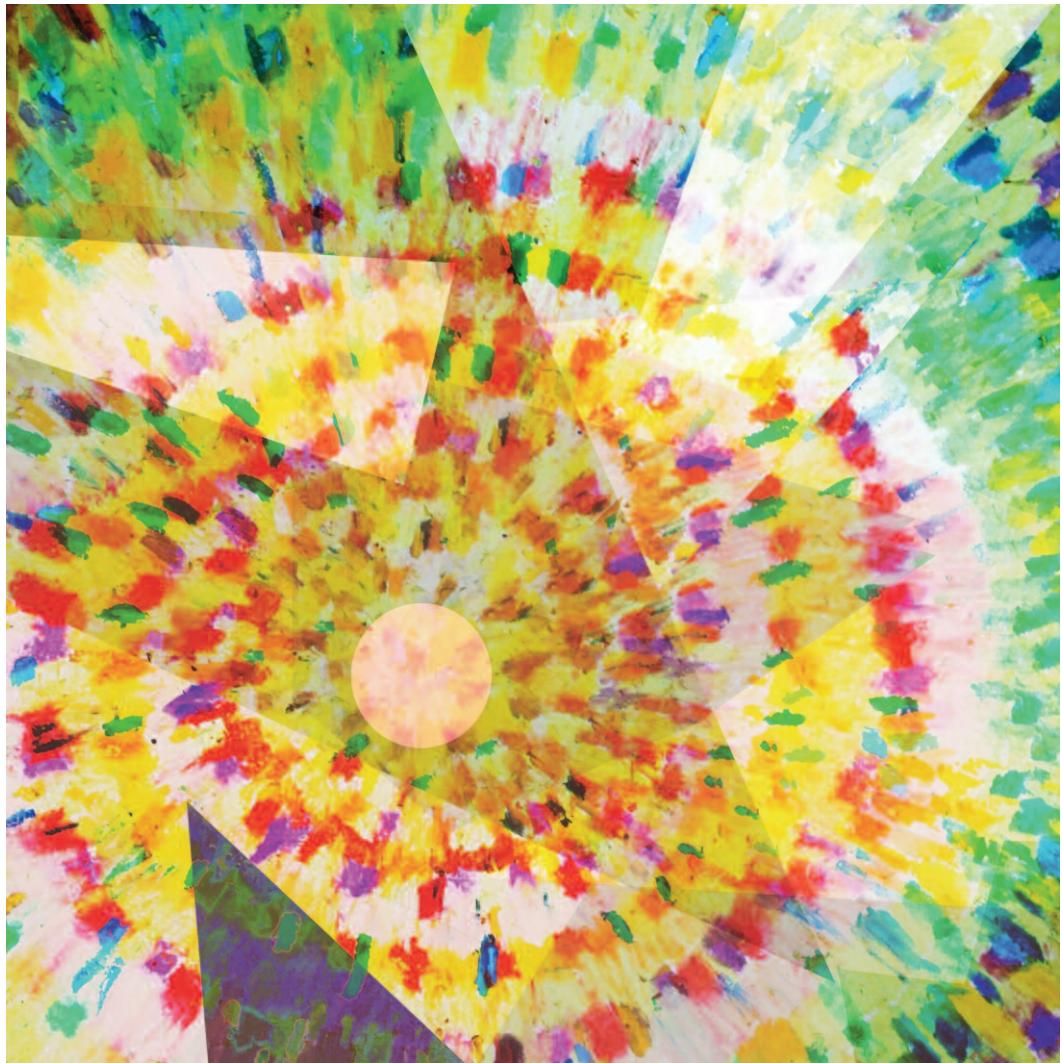
Il faudrait inventer un temps particulier pour l'apprentissage. Le présent d'incarnation, par exemple. Je suis ici, dans cette classe, et je comprends, enfin ! Ça y est ! Mon cerveau diffuse dans mon corps : ça s'incarne.

Quand ce n'est pas le cas, quand je n'y comprends rien, je me délite sur place, je me désintègre dans ce temps qui ne passe pas, je tombe en poussière et le moindre souffle m'éparpille.

Seulement, pour que la connaissance ait une chance de s'incarner dans le présent d'un cours, il faut cesser d'y brandir le passé comme une honte et l'avenir comme un châtiment.

*Daniel Pennac
("Chagrin d'école")*

Un peu d'ai[R]



Olivia Giboz

“Le grand ent[R]etien

Louise Tourret

« Donner à entendre et à penser »

Louise Tourret est journaliste et productrice de l'émission « *Rue des écoles* » sur France Culture depuis 9 ans. Cette position fait d'elle une observatrice privilégiée du monde éducatif.

[R] lui donne la parole en inversant les rôles : c'est elle, cette fois, qui répond à nos questions.



1 [R] : Louise Tourret, commençons par mieux vous connaître. Pouvez-vous nous dire comment vous êtes devenue journaliste de l'éducation ?

Louise Tourret : Mon premier travail sur l'école, je l'ai réalisé, dans le cadre de mes études en géographie urbaine et sociale, sur la carte scolaire dans le Sud du département des Hauts-de-Seine. Ensuite j'ai mené des recherches sur un autre sujet, celui des frontières invisibles dans la ville, sur les perceptions spatiales et leurs liens avec la socialisation des adolescentes.

Au début de ma vie professionnelle, mon souhait était de faire un stage dans une radio car c'est un média qui me passionnait depuis toujours. J'ai eu la chance d'être embauchée tout de suite à Europe 1 comme assistante d'émission (c'est comme cela que ça s'appelait à l'époque) auprès de Laurent Guimier. J'y ai appris les bases du métier de journaliste.

En 2005, je suis devenue collaboratrice spécialisée aux matins de France Culture. Le travail sérieux qui y est

mené, le respect pour les auditeurs et pour les sujets traités m'ont séduite. J'ai adoré cette période de ma vie professionnelle. Quelques années plus tard, la directrice adjointe de la chaîne (Laurence Bloch) m'a ensuite proposé d'imaginer une émission sur l'éducation, c'est ainsi qu'est née « *Rue des écoles* », en 2009, il y a 9 ans déjà.

L'émission s'appelle « Rue des écoles » : c'est l'école au sens large. Il n'y a pas qu'à l'école qu'on s'éduque.

2 [R] : Vous aviez pratiquement carte blanche. Quelles ont été vos orientations pour cette émission ?

L.T. : L'émission s'appelle « *Rue des écoles* », mais dans une approche extensive du sujet : l'école au sens large. Il n'y a pas qu'à l'école qu'on s'éduque en tant qu'enfant. Il y a certes l'institution scolaire, la politique éduca-

« L'Éducation est un sujet sensible. Un sujet très politique qui peut entraîner une radicalité d'opinion. Un sujet qui rejoint de grands courants de pensées, une conception du monde, »

tive, mais il y a aussi l'éducation populaire, le sport, les loisirs et la famille bien entendu. L'émission tente de prendre en compte toutes ces dimensions.

Après, si débuter dans l'enseignement est difficile, je l'ai expérimenté, débuter dans le journalisme éducation aussi est assez difficile. Il faut se familiariser avec le fonctionnement de l'Éducation nationale mais aussi son histoire, l'histoire des débats éducatifs. Quand on parle de l'école l'arrière-plan est très riche, il doit être connu et pris en compte. J'ai beaucoup lu, je lis toujours, des ouvrages d'histoire de l'éducation, des ouvrages pédagogiques, des récits, de la sociologie. Enfin je passe beaucoup de temps à parler avec des chercheurs, des enseignants, des élèves, des militants...

Enfin, la spécificité de France Culture est de donner du temps aux invités. Nous leur permettons de déployer leur réflexion, de l'approfondir. Mon souhait était d'apporter aux auditeurs du savoir en plus du débat, de faire entendre quelles idées circulent dans le champ éducatif et cela sans négliger le réel, d'où la présence très régulière d'enseignants dans l'émission.

3

[R] : C'est votre rôle ?

L.T. : La « matière » doit venir des invités. Les intervenants sont invités parce qu'ils ont des choses intéressantes à dire, à raconter. Les meilleures émissions sont celles où l'on perçoit un profond désir de partager leurs

idées ou leur expérience chez les invités.

Mon rôle est de les laisser s'exprimer et, quand ils sont plusieurs, que leurs paroles se complètent. Je combine les types d'invités (chercheurs, professionnels, enseignants, parents etc) en fonction du sujet traité.

J'invite souvent des universitaires et auteurs parce que j'estime qu'un long travail sur le sujet mérite qu'on s'y arrête. Le sujet éducation souffre parfois du fait qu'on est beaucoup dans l'émotion, on manque de recul. Tout le monde a une expérience de l'école, mais on n'est pas expert en boulangerie parce qu'on achète son pain tous les jours. C'est pareil pour l'Éducation.

**On n'est pas expert en boulangerie parce qu'on achète son pain tous les jours.
C'est pareil pour l'Éducation.**

4

[R] : Une heure d'émission hebdomadaire sur l'éducation : un objet médiatique exceptionnel ?

L.T. : L'éducation est assez présente dans les médias. La presse écrite publie des articles rédigés par des journalistes spécialisés, des collègues qui sont là depuis plusieurs années et qui suivent bien le sujet. L'éducation

Louise Tourret

est aussi traitée dans les journaux, d'autres émissions parlent parfois de l'école, il arrive régulièrement que le sujet soit présent dans des émissions de divertissement... Je trouve que l'école est souvent évoquée mais j'ai peut-être l'oreille sélective...

Ensuite, il est vrai que l'éducation n'est pas incarnée dans l'audiovisuel comme peut l'être la santé ou l'économie, on n'a pas de magazine sur l'éducation à la télévision par exemple.

Rue des écoles est donc la seule émission spécialisée mais je veille à ce qu'elle s'adresse à tout le monde. Nous avons un important public d'enseignants, nous prenons en compte leurs réalités professionnelles, elles sont trop souvent ignorées, mais justement, nous en parlons à un public plus large.

Enfin, ce n'est pas une émission que sur l'école, nous parlons aussi de l'enfance et de la jeunesse, de la famille, de l'idée de transmission du savoir, de la culture. Quand on fait une émission sur l'éducation, si les sujets traités se limitent à l'Éducation nationale, le risque est de devenir très vite un programme institutionnel.

5

[R] : Vous n'avez pas appris votre métier dans une école ?

L.T. : Je ne connaissais pas d'école de producteurs radio et je ne sais pas si cela s'apprend. Dans ce métier l'expérience compte énormément. Pour être productrice d'une émission comme Rue des écoles, mes études,

ma culture générale m'aident davantage qu'avoir fait une école de journalisme, me semble-t-il. Au fond, il ne s'agit pas de reproduire des gestes appris, c'est l'appropriation personnelle du sujet, la concentration, l'écoute, la sincérité et bien entendu le travail, qui comptent, qui s'entendent.

J'échange régulièrement avec d'autres journalistes de l'éducation et je pense que c'est extrêmement important qu'il y ait des journalistes spécialisés pour comprendre et décoder les fondements, les contextes et les enjeux de l'actualité de l'éducation.

6

[R] : N'y a-t-il pas une approche comparable entre l'école et ce que vous faites à la radio, avec cette volonté de proposer des choses à apprendre ?

L.T. : L'école transmet. Elle a la responsabilité de vérifier qu'elle a fait passer des savoirs et elle le fait en évaluant les élèves (on pourrait parler de cela des heures). L'intention éducative est explicite, peut-être pas toujours suffisamment, mais les situations d'apprentissage le sont.

La radio fait une proposition. On l'écoute par plaisir, comme bruit de fond parfois, de manière intermittente, c'est la vie des émissions. Et finalement on apprend pas mal de choses en écoutant la radio, et c'est merveilleux. Cela m'arrive tout le temps, c'est pour ça que j'aime ce média. J'ai tendance à penser qu'on peut apprendre partout, tout le temps, c'est ce qui fait le sel de la vie.



ntiRletien



Pour revenir à l'école, elle a une responsabilité différente. Les enfants sont là pour apprendre, pour travailler. Alors où est-ce qu'on s'instruit, où est-ce qu'on s'éduque et comment ? Ces questions sont vertigineuses, profondes, philosophiques. Le questionnement éducatif reformule des questions posées depuis des centaines d'années, depuis l'antiquité, sur l'éducation, la transmission, le savoir... mais pour lesquelles il n'y a pas LA réponse qui fonctionne à tous les coups pour tous. C'est une superbe matière à réflexion.

Le questionnement éducatif reformule des questions posées depuis des centaines d'années... sur l'éducation, la transmission, le savoir... Cela donne à réfléchir.

7

[R] : Quel est l'apport des syndicats ou des courants pédagogiques selon vous ?

L.T. : Les syndicats documentent la situation des enseignants, permettent d'éclairer les problèmes que posent des réformes de l'éducation, ils sont essentiels au débat et nourrissent la discussion sur l'école. Eux aussi ont des « arriérés », des questions d'actualité. Le but de l'émission n'est pas d'entrer systématiquement dans la subtilité des divergences syndicales, même s'il faut parfois le faire.

Louise Tourret

Les mouvements pédagogiques ont une histoire très riche dont on a pu parler dans l'émission et leurs évolutions actuelles sont très intéressantes, je pense aux pédagogies qui s'inspirent de Montessori mais aussi à Freinet ou encore à l'enseignement mutuel.

8

[R] : Justement, vous percevez des évolutions sur les questions d'éducation ?

L.T. : Lorsque Najat Vallaud-Belkacem était ministre, les réactions étaient très raides, très crispées. La réforme du collège qui a amené l'organisation de l'enseignement à être modifiée en même temps qu'un changement de programme dans toutes les classes était compliquée et très lourde en terme de charge de travail. Aujourd'hui on a un peu l'impression que les acteurs de l'éducation sont assommés. Jean-Michel Blanquer multiplie les déclarations mais entre le téléphone portable et l'uniforme, on ne parle peut-être pas de l'essentiel.

Depuis dix ans, avec l'importance croissante des classements internationaux comme PISA, corrélés à des évaluations nationales et à des travaux de recherches, l'échec de l'école française en termes d'inégalités sociales est devenu une énorme évidence, un problème qui n'est pas solutionné. Chacun est conscient qu'il y a quelque chose qui ne marche pas, trop d'élèves n'arrivent pas à apprendre, à comprendre, à retenir.

Ma peur est qu'un haut niveau d'exigence soit abandonnée, pas de la part des professeurs qui appliquent des pédago-

gies progressistes ou différentes, mais par l'ensemble du système scolaire, par la société. On manque de professeurs, de médecins scolaires, trop d'écoles sont vétustes, que signifie cela sinon un terrible manque d'ambition pour les enfants de notre pays ? Il est inadmissible de ne pas pouvoir étudier dans des conditions normales à l'école publique.

9

[R] : Si vous deviez relever un regret, un point négatif, un blocage, pousser un « coup de gueule », quel serait-il ?

L.T. : La difficulté vient parfois des responsables institutionnels lorsqu'ils utilisent trop de sigles, restent opaques, utilisent des euphémismes, ou ne s'adressent qu'à des petits groupes d'initiés en faisant comme si tout le monde connaissait exactement comment fonctionne l'institution scolaire alors qu'on sait parfaitement que c'est cette connaissance qui fait la différence et qui permet ou non d'accéder à la réussite scolaire.

10

[R] : Et votre bonne surprise, votre « bon point » ?

L.T. : Je ne parlerai pas de surprise et encore moins de bon point mais il y a beaucoup de points positifs. La préparation, les lectures, les rencontres sont des occasions toujours renouvelées de se réjouir. C'est un métier qui fait réfléchir, faire cela c'est une chance... La liberté, le renouvellement des sujets font aussi partie de ces points positifs.

R]etien

L'éducation est un sujet très riche avec une dimension politique très forte. Par exemple, quand on lit les livres de Pierre Merle sur l'évaluation, on se rend compte à quel point le simple fait de mettre des notes en comparant ou non les élèves les uns aux autres est révélateur d'une véritable philosophie de la transmission, d'une vision de l'enfant et même des rapports sociaux. Ce type de lecture est très nourrissante intellectuellement ce qui pour moi est synonyme de plaisir.

C'est cela que je cherche à faire entendre, à donner à entendre, à donner à penser.

**Je cherche à faire entendre,
à donner à entendre
et à penser.**

Photo : Radio France / CHRISTOPHE ABRAMOWITZ



[R]espiration

La pluie d'été

La mère épluche des pommes de terre dans la cuisine, Ernesto le premier de ses cinq enfants entre.
La mère : T'es pas un peu en avance pour revenir de l'école Ernestino ?

La mère attend. Ernesto se tait. Silence.
La mère : Tu voulais peut-être me dire quelque chose, Ernesto, non ?

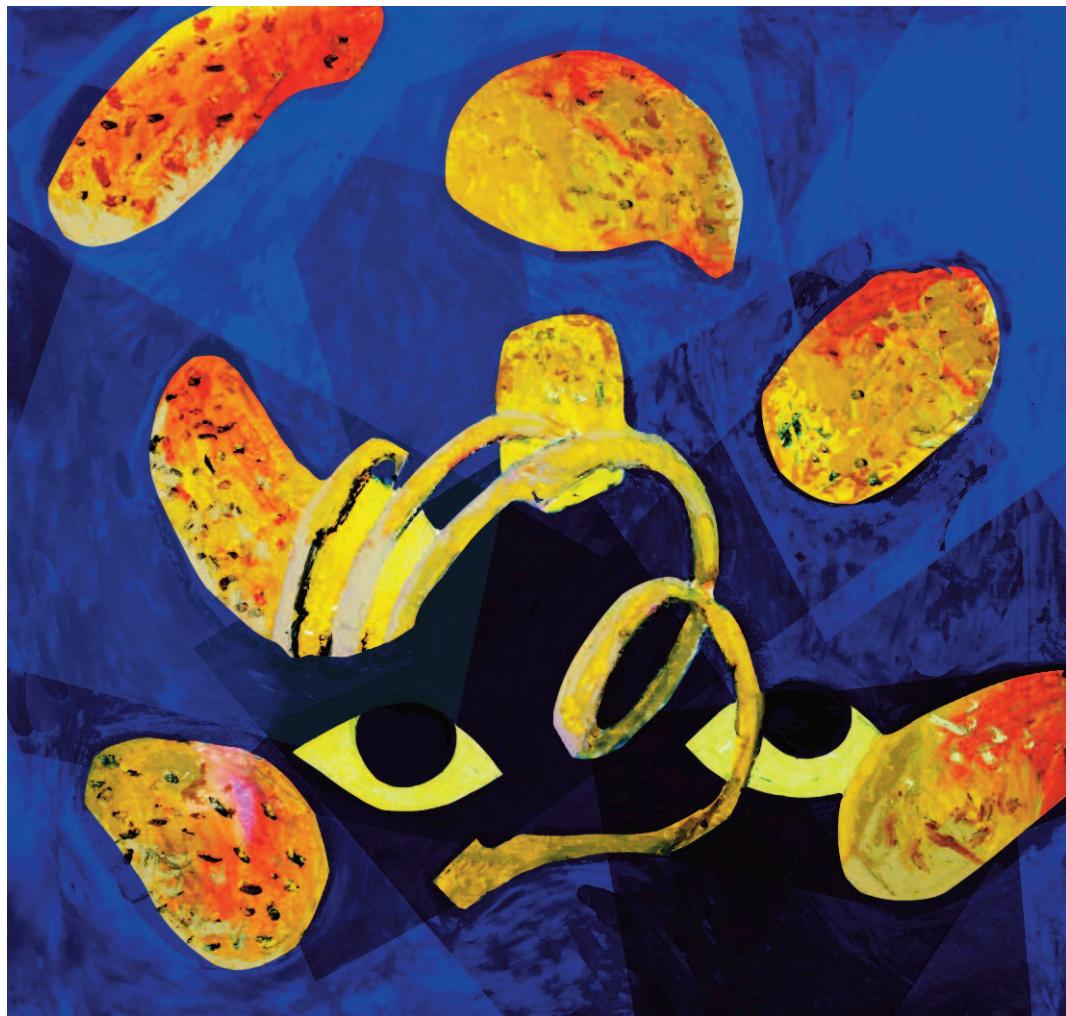
Lent à répondre, Ernesto.
Ernesto : Non. (temps). Si.

La mère : ça peut arriver quelque chose à dire...
(...) La mère attend. Silence. Puis Ernesto crie.

Ernesto : M'man, je te dirai, M'man... m'man, je retournerai pas à l'école, parce qu'à l'école on m'apprend des choses que je sais pas. Après ce serait dit, ce serait fait. Voilà.

La mère s'arrête d'éplucher. Silence.
La mère répète lentement : parce qu'à-l'école-on-m'apprend-des-choses-que-je-sais-pas.
La mère réfléchit puis regarde Ernesto, puis elle sourit. Ernesto sourit pareil.
La mère : En voilà une bien bonne !

Marguerite Duras



Olivia Giboz



À l'heure de la Suisse romande

► Le système scolaire Suisse

L'éducation scolaire en Suisse est une compétence partagée. En effet, les compétences éducatives sont réparties entre le niveau confédéral et les cantons. En fait, les 26 cantons bénéficient d'une grande autonomie puisqu'ils ont la responsabilité de la scolarité obligatoire (degré primaire + degré secondaire I). La Confédération veille, quant à elle, à ce que le droit à un enseignement primaire répondant à certaines exigences de qualité et au principe de gratuité soit respecté.

Par un accord coopératif, nommé le concordat HarmoS, la grande majorité des cantons a choisi d'harmoniser les durées de la scolarité obligatoire : le degré primaire compte huit ans et inclut le degré préscolaire ou élémentaire, le degré secondaire I dure trois années. Ainsi la scolarité obligatoire concerne les enfants de 4 à 15 ans (à l'exception de Genève où elle s'étend jusqu'à 18 ans).

À l'issue de celle-ci débute le degré secondaire II. Il comprend les filières de formation générale (gymnase, école de culture générale et école de maturité) placées sous l'autorité des cantons ainsi que la voie professionnelle (école de maturité professionnelle) qui, elle, dépend de la Confédération.

L'école de culture générale combine un enseignement de culture générale avec des cours spécifiques permettant de poursuivre une formation professionnelle, dans les domaines de la santé et du social par exemple. 15% des Suisses âgés de 15 à 20 ans suivent une formation spécialisée en école de culture générale, débouchant sur une maturité spécialisée.

La filière gymnasiale est suivie dans un collège, un lycée ou un gymnase (la terminologie est variable). En moyenne nationale, 20% d'une classe d'âge suivent cette filière qui débouche en trois ans sur une maturité gymnasiale (équivalent du baccalauréat général). Ce pourcentage est toutefois variable selon les cantons : traditionnellement plus bas (au profit de l'apprentissage) dans les cantons alémaniques, il s'élève jusqu'à 40% dans le canton de Genève (record national).

La formation professionnelle initiale, plus connue sous le nom de « *formation duale* » (ou apprentis-



sage) se déroule en alternance entreprise/école. Elle peut durer trois ou quatre ans, et débouche alors sur un certificat fédéral de capacité (CFC), ou seulement deux ans sanctionnés par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). En moyenne nationale, 65% des Suisses âgés de

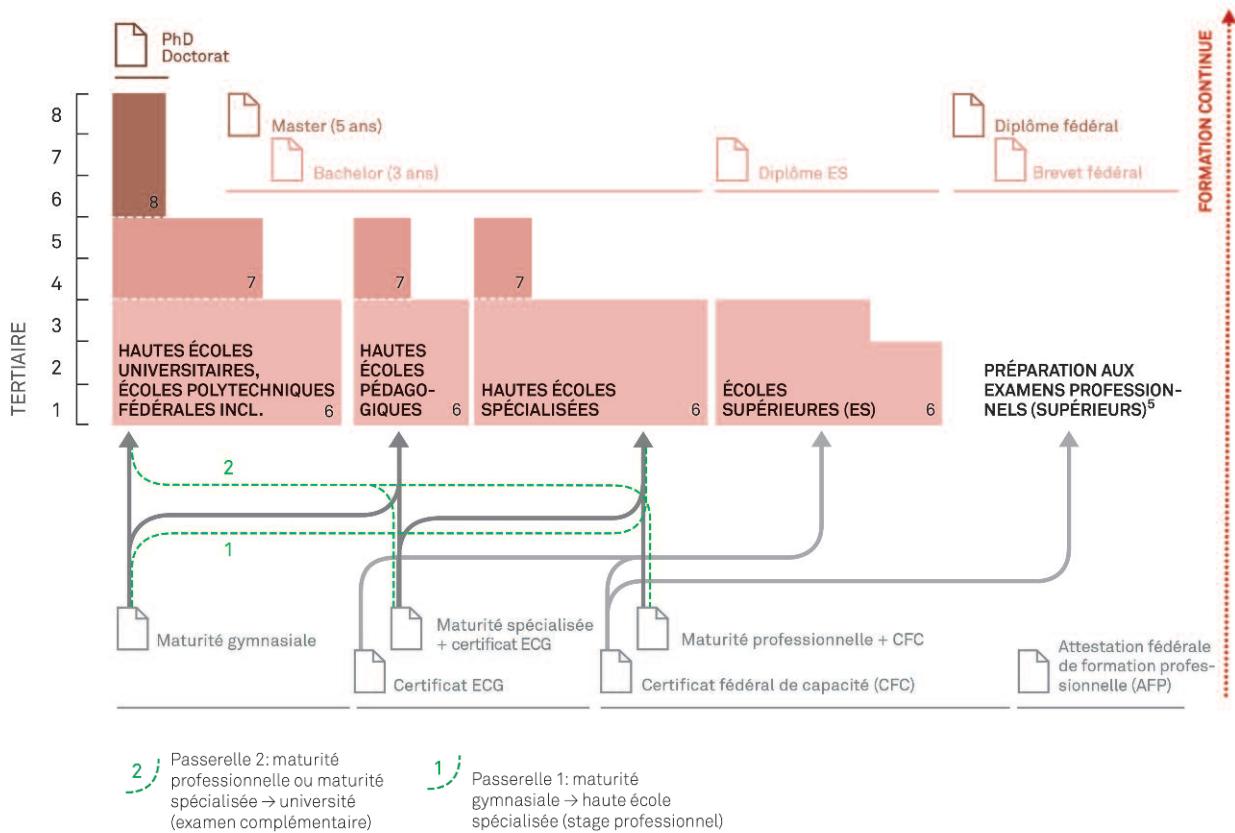
15 à 20 ans suivent une formation professionnelle en apprentissage. Les élèves qui souhaitent ensuite poursuivre leurs études peuvent passer une maturité professionnelle.

Source : <https://ch.ambafrance.org/Le-systeme-scolaire-suisse-3793>

Enfin, le niveau de l'enseignement supérieur, appelé degré tertiaire de l'éducation, connaît le même partage de responsabilités : les cantons sont en charge des universités, la Confédération assume la formation professionnelle supérieure et les deux écoles polytechniques.

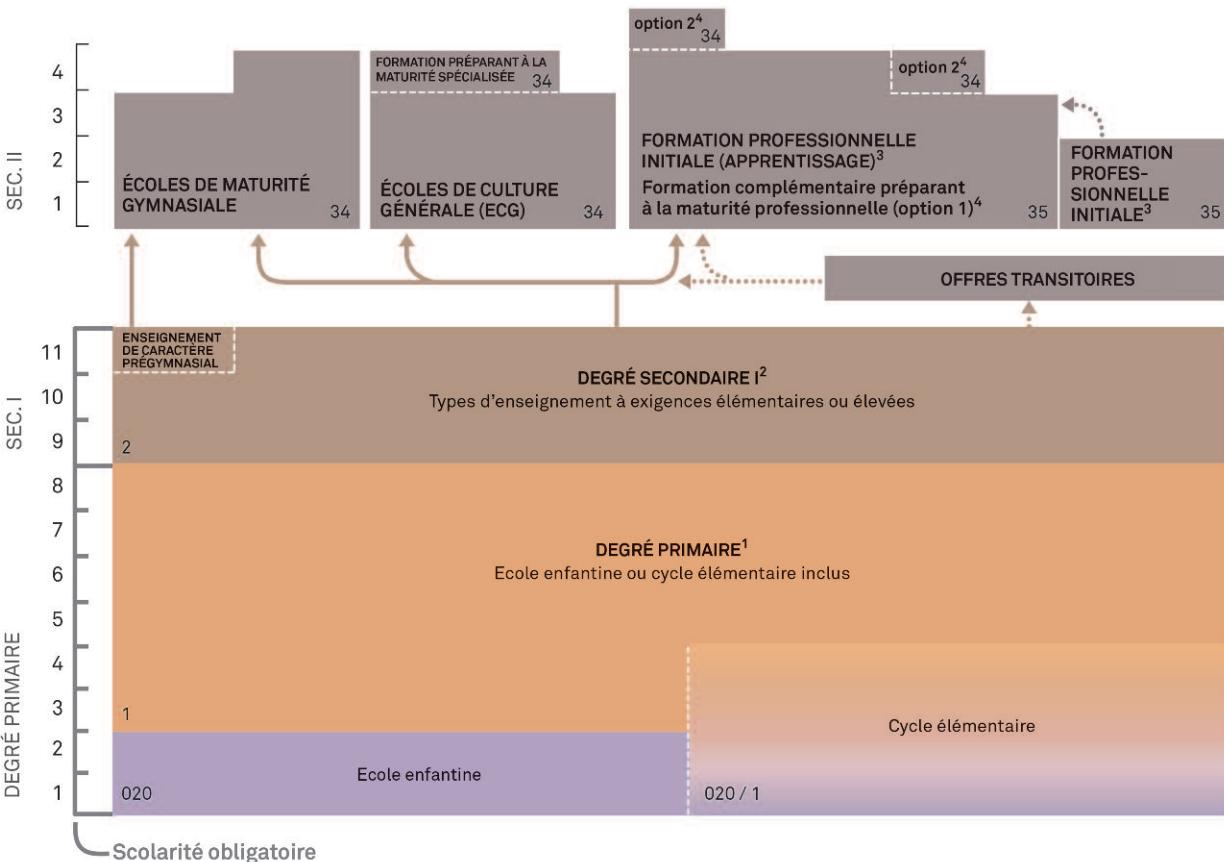


► Le système éducatif suisse



2) Passerelle 2: maturité professionnelle ou maturité spécialisée → université (examen complémentaire)

1) Passerelle 1: maturité gymnasiale → haute école spécialisée (stage professionnel)



© EDK CDIP CDEP CDPE, février 2017

[R]egards d'ailleurs

Enfants et jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers

Mesures de pédagogie spécialisée jusqu'à 20 ans révolus

Les modalités concrètes de l'offre de prestations de pédagogie spécialisée durant la scolarité obligatoire (écoles spécialisées, classes spéciales, soutien intégratif, etc.) sont définies par les cantons et ne sont pas représentées sur le graphique.



[R]egards d'ailleurs



Suisse romande

➤ Les spécificités de la Suisse romande

Depuis plus de 140 ans, il existe en Suisse romande une Conférence intercantonale de l'Instruction publique. Celle-ci permet aux 8 cantons concernés une coordination en matière d'éducation et de culture.

Cette déjà longue tradition de travail en commun a permis d'établir en 2007 une convention scolaire romande (CSR) qui permet la mise en œuvre du concordat HarmoS et permet d'aller plus loin.

Si des différences existent encore entre les cantons (en particulier pour les durées d'enseignement) les harmo-

nisations sont en grande progression. Au-delà, l'introduction progressive d'un Plan d'études romand a permis un travail sur la détermination d'objectifs et de progressions communs ainsi que sur la formation des enseignants, des responsables d'établissements et des cadres scolaires. Le dernier chantier en cours d'aboutissement est celui de l'évaluation des apprentissages devant, lui aussi, conduire à des outils et à des épreuves communes.

➤ Le SER : un syndicat pédagogique

Si les cantons de la Suisse romande se sont organisés pour travailler ensemble dans le domaine éducatif, il en a été de même pour les personnels qui créent dès 1864 la société des instituteurs de la Suisse romande, aujourd'hui devenu le SER (Syndicat des enseignants romands) et se dotent l'année suivante de leur revue « *l'Éducateur* » toujours diffusée chaque mois.

La lecture de la revue, comme celle des travaux du 43^{ème} congrès du syndicat tenu le 26 mai 2018 à Fribourg montre comment s'articule une triple dimension pédagogique, pratique et corporative. Puisqu'il s'agit à la fois d'accompagner les enseignants dans leur métier d'éducateur, dans leurs démarches administratives et de proposer et revendiquer les évolutions indispensables du système éducatif suisse.



romande

À partir d'un « *livre blanc* » rédigé collectivement à partir des valeurs et des attentes des enseignantes et enseignants romands, le SER travaille à l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, construit ses priorités à inscrire dans le Plan d'études romand, agit contre la marchandisation de l'école et développe l'usage des TIC dans les classes, sans oublier la question de la santé des enseignants ou celle de leur formation initiale et continue.

Le SER est, comme l'UNSA Éducation, membre de l'Internationale de l'éducation, du Comité syndical européen de l'éducation et du comité francophone. Autant de lieux où nos deux organisations ont appris à échanger et travailler ensemble.

➤ Une animation socioculturelle héritière de l'éducation populaire

Largement inspirée de l'éducation populaire qui vise la démocratisation de l'accès aux savoirs, et par là l'émancipation du plus grand nombre, l'animation socioculturelle romande, et principalement genevoise, est issue de différents courants historiques et théoriques tous liés au développement et à l'émancipation des individus et des groupes.

Au-delà des notions de temps libre et de politique des loisirs développées dans les années 70, la profession d'animateur s'est construite dans une acception plus large en s'appuyant sur la gestion de projets, l'éducation informelle, l'accueil libre, la conscientisation, la valorisation des cultures minoritaires, la médiation culturelle, le développement communautaire, l'animation en institution, la démocratie participative....

En 2001, des professionnels de la Suisse romande ont élaboré, en partenariat avec les lieux de formation, un « *Référentiel de compétences des métiers de l'animation socioculturelle* ». Il a permis la reconnaissance de ce métier et son adaptation aux évolutions de la société en affirmant sa fonction sociale liée à l'expression culturelle, à l'organisation et à l'empowerment des groupes défavorisés, à la démocratie participative et à l'encouragement de nouvelles solidarités qui étaient ainsi confirmées.

Anim', la Plateforme romande de l'animation est porteuse de cette évolution. (www.anim.ch).

La longue histoi[R]e du Bac

« *Un mot, un affreux mot, résume une des tares les plus pernicieuses de notre système actuel : celui de bachotage.* »

Ainsi s'exprime le grand historien et résistant Marc Bloch dans un texte de 1943 intitulé « *Sur la réforme de l'enseignement* »¹ et dans lequel il envisage une nouvelle éducation dans la France libérée qu'il souhaite plus que tout, au péril de sa vie. Il précise que le bachotage, autrement dit le travail de préparation que l'on doit mener pour l'obtention du baccalauréat, structure l'ensemble du modèle scolaire français : « *Hantise de l'examen et du classement. Pis encore : ce qui devait être simplement un réactif, destiné à éprouver la valeur de l'éducation, devient une fin en soi, vers laquelle s'oriente, dorénavant, l'éducation tout entière.* ». Ce constat sévère se termine sur une question qui peut être encore posée aujourd'hui : « *Qui croit encore au baccalauréat, à la valeur de choix, à l'efficacité intellectuelle de cette aléatoire forcerie ?* »

En effet, vieux de plus de 200 ans, « *monument* » du système éducatif, et mythe indéboulonnable qui clôt la scolarité au lycée, le bac en France a toujours fait l'objet de critiques et de volontés de réforme depuis sa naissance en 1808². Réservé durant plusieurs décennies à une petite élite, ce diplôme est devenu au cours du XX^e siècle le sésame pour une promotion sociale méritée et un accès plus démocratique aux études supérieures.

Aujourd'hui, au moment où le ministre de l'Éducation J.M. Blanquer jette les bases d'une nouvelle réforme du baccalauréat, il est éclairant et bienvenu de revenir sur l'histoire mouvementée et méconnue du bac.

¹ Marc Bloch « *Sur la réforme de l'enseignement* » initialement publié dans une revue de la Résistance. Ce texte est repris dans son livre *L'Étrange défaite*, publié à titre posthume en 1946 et régulièrement réédité depuis. Marc Bloch, historien médiéviste, a profondément renouvelé la pratique de l'histoire en particulier au sein de la revue *Les Annales* qu'il a fondé avec Lucien Febvre. Résistant, il est fusillé en 1944 par les Allemands. Les citations qui suivent proviennent de ce texte.

² Sur l'histoire du baccalauréat, voir Louis-Henri Paris (dir.) *Histoire Générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, 4 volumes, Paris, Perrin, collection « Tempus », 2004. Le tome 3, dirigée par Françoise Mayeur portant sur les années 1789-1930 et le tome 4, dirigé par Antoine Prost portant sur la période allant de 1930 à nos jours, sont les 2 tomes essentiels sur l'histoire du bac. On peut aussi consulter le livre de Claude Lelièvre, *Histoire des Institutions scolaires (1789-1989)*, Paris, Nathan, 1990. Enfin, pour une approche plus rapide et synthétique, on consultera le très bon article de Jean-François Chanet, « *Baccalauréat* » dans Jean-François Sirinelli (dir.) *Dictionnaire de l'histoire de France*, tome 1, A-J, Paris, Armand Colin, 1999, p.126.



**Qui croit encore au baccalauréat, à la valeur de choix,
à l'efficacité intellectuelle de cette aléatoire forcerie ?**

La longue histoi[R]e du Bac

➤ Un diplôme longtemps réservé aux élites

Lors de sa création en 1808, le baccalauréat est conçu comme le premier grade de l'Enseignement supérieur. Ses origines sont plus anciennes puisque le bac apparaît au sein des universités médiévales, mais Napoléon dans son désir de refondation du système éducatif après la Révolution française, lui donne une nouvelle importance : il s'agit de former les élites pour la future direction du pays. La première promotion est cependant d'un tout petit nombre puisqu'il n'y a en 1809 que 31 bacheliers. Rapidement, l'examen est modifié tout en gardant des constantes : l'examen est oral et porte sur la totalité de ce qui est enseigné dans les « hautes classes du lycée ». Il dure une demi-heure, trois quarts d'heure au plus et est évalué par des universitaires. C'est avant tout un baccalauréat de lettres (avec la rhétorique et la philosophie) qu'il faut passer et qui permet ensuite de passer un baccalauréat en sciences. Rapidement, il devient la condition requise pour accéder aux hautes fonctions publiques et durant tout le XIX^{ème} siècle on assiste à une augmentation régulière du nombre de lauréats. Mais en 1890, on ne compte encore que 7000 nouveaux bacheliers.

Il est bachelier comme moi ... et il mendie ; et il n'en a pas pour une semaine à vivre... peut-être va-t-il pousser un dernier cri et mourir !

Jacques Vingtras, tome 2 : Le Bachelier de Jules Vallès

Les modalités de l'examen sont régulièrement réformées : en 1830 apparaît une épreuve écrite complémentaire aux oraux ; de nouvelles matières, comme l'histoire, sont intégrées dans les questions. L'évaluation elle-même connaît des transformations. Pendant de longues années, les évaluateurs procèdent par des boules de couleur pour afficher leur appréciation : une boule rouge est synonyme d'obtention de l'examen, une blanche montre l'abstention du jury et une boule noire signifie un avis défavorable. On compte à la fin de

l'épreuve le nombre de boules de couleur obtenues, car au fil du temps, chaque discipline se voit attribuer un certain nombre de suffrages, ce qui est la première version des coefficients que l'on connaît aujourd'hui dans le bac actuel. Ce n'est qu'en 1890 qu'une notation sur 20 est adoptée. Parallèlement, lors de l'examen, on tient compte du livret scolaire du candidat pour éviter les injustes accidents liés au stress et à la pression le jour J.

Dès les premières années, le « bachot » est l'objet de critiques : les tricheries sont nombreuses, il ne s'agit souvent que d'apprendre par cœur des fiches toutes



faites ; surtout on s'interroge sur les finalités de cet examen qui, s'il se révèle indispensable pour certaines professions, n'en demeure pas moins la marque d'une discrimination sociale. Les écrivains Flaubert, Verlaine ou encore Jules Vallès ont laissé dans leur œuvre de nombreux témoignages de critiques de ce système trop

formalisé. En outre, pour passer l'examen, il y a un droit d'inscription : il faut payer 80 francs, alors que le salaire moyen d'un ouvrier est à l'époque de 2 francs par jour. Un commerce voit le jour : celui des manuels de préparation qui deviennent des best-sellers de l'époque. On dit même que des candidats professionnels sillonnent la France pour passer les épreuves à la place de certains candidats qui payent la doublure pour ne pas avoir à bachoter ! La défaite de 1870 oblige à s'interroger sur ce diplôme qui n'a pas su former les élites dont le pays avait besoin.

L'instauration de la République va entraîner de nombreuses modifications du baccalauréat : plus adapté au temps de l'époque, plus démocratique, le bac devient dans les premières années du XX^e siècle un diplôme qui retrouve son but initial - former des jeunes gens aux métiers dont la France a besoin - tout en élargissant sa base de vivier de candidats mais aussi de candidates ! En effet, si Julie Victor Daubié fut la première femme à obtenir ce diplôme en 1861, il faut attendre 1924 pour que filles et garçons aient un programme commun d'épreuve et que les jeunes femmes puissent enfin passer elles-aussi leur bac sans que cela soit l'exception.

La longue histoi[R]e du Bac



➤ Un bac réformé pour une système éducatif plus démocratique

La III^e République jette les bases d'un système éducatif démocratique en instituant par les lois Ferry la gratuité de l'enseignement primaire, l'obligation scolaire et l'enseignement laïque. Par contre-coup, même si le modèle scolaire français est très hiérarchisé encore, le bac connaît des réformes importantes : on crée ainsi un bac moderne sans latin, on permet aux femmes de passer cet examen, et la culture générale sanctionnée par ce diplôme est davantage en adéquation avec l'air du temps. Conséquence : le nombre de candidat.e.s augmente plus rapidement, de 7 000 en 1890, on passe

**DE 7 000
BACHELIERS
EN 1890,
ON PASSE
À 37 000
EN 1926**

à 37 000 en 1926. Si le nombre de bacheliers et de bachelières augmente durant cette période, ce diplôme reste la marque de l'élitisme social et scolaire que le régime peine à corriger. Les classes populaires n'ont pas encore accès à l'enseignement secondaire, hormis de façon exceptionnelle, et en conséquence le

baccalauréat ne concerne qu'une minorité des Français. Le Front populaire, par l'intermédiaire de son ministre de l'Éducation Jean Zay, a initié une réforme générale de l'enseignement destiné à supprimer les inégalités scolaires³. Le but était de créer une unification du système scolaire, entre le primaire et le secondaire, afin de permettre à davantage d'élèves d'accéder aux études supérieures. Cela de fait modifiait la place et la fonction du baccalauréat, mais cette réforme suscita beaucoup de résistances, de tous les côtés. Ainsi, les instituteurs, qui ne devaient pas avoir le bac pour exercer ce métier, furent réticents aux changements proposés qui imposaient l'obtention du bac pour se destiner à cette carrière. Mais ce sont surtout les plus conservateurs qui paralyserent la volonté réformatrice de Jean Zay, la guerre de 1940 arrêtant net ce projet de réforme.

Le texte de Marc Bloch, cité en début d'article, s'inscrit dans le sillon creusé par le ministre de l'Éducation nationale du Front populaire. Pour lui, le sacro-saint bac empêche toute volonté émancipatrice que l'on doit pourtant donner à l'Éducation : cela entraîne « *la crainte de toute initiative, chez les maîtres comme chez les élèves ; la négation de toute libre curiosité ; le culte du succès substitué au goût de la connaissance ; une sorte*

³ Benoît Kermaol, « *Le Front populaire et l'école* », note de la Fondation Jean-Jaurès, septembre 2016, en ligne, <https://jean-jaurès.org/nos-productions/le-front-populaire-et-l-école>



de tremblement perpétuel et de hargne, là où devrait au contraire régner la libre joie d'entreprendre.⁴ » S'il n'est pas certain que la période d'après 1945 ait permis de libérer la curiosité et le goût de la connaissance, les réformes suivantes ont eu au moins le mérite de rendre cet examen plus démocratique.

de nos jou[R]s ce sont
quelques 640 000
candidat.e.s qui
passent leur bac
chaque année...

⁴ Marc Bloch, *op.cit.*

⁵ Antoine Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Seuil, 2013.

[Un rôle toujours fondateur mais des modalités à redéfinir]

À partir de 1945, on assiste à une augmentation très rapide du nombre de bachelières et de bacheliers⁵. Après les événements de mai 68, on passe à plus de 200 000 lauréat.e.s par an, de nos jours ce sont quelques 640 000 candidat.e.s qui passent leur bac. On le voit donc : cet examen, créé au départ pour former une élite restreinte, est devenu accessible à beaucoup plus de monde. C'est le premier pas vers l'ascenseur social et il permet l'obtention d'un emploi pour beaucoup. Cette démocratisation est accélérée ensuite. De l'avènement du collège unique en 1975 permis par la loi Haby à l'objectif d'accès au bac de 80% d'une classe d'âge formulé par Chevènement, elle est réelle et a permis à beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles de faire des études supérieures et de profiter d'une mobilité sociale signe d'émancipation et de progrès. Plusieurs réformes sont mises en place à nouveau à la fin du XX^e siècle : instauration du bac professionnel, réduction des séries dans l'enseignement général, introduction d'une part de contrôle continu, etc. La réforme initiée par Jean-Michel Blanquer peut être regardée à l'aune de l'histoire mouvementée du bac : la création d'un oral en fin d'année de terminale peut être comprise comme un retour à l'épreuve des débuts qui n'était

La longue histoi[R]e du Bac



qu'un oral. La volonté affichée de prendre en compte les besoins actuels et futurs dans la formation des jeunes est aussi un objectif qui se retrouve également dans toutes les réformes passées. Il ne s'agit donc pas d'une dévalorisation de cet examen, ou d'une fuite en avant vers la facilité. L'histoire du bac montre que ce diplôme a évolué au fil du temps, en fonction des aléas politiques d'une part, mais aussi des attendus de la scolarisation d'autre part. Si la démocratisation du bac est une véritable réussite, il reste cependant plusieurs interrogations : la plus visible concerne son adéquation avec l'enseignement supérieur.

Conçu dès son origine comme un diplôme universitaire, le baccalauréat aujourd'hui semble moins perçu comme tel. Il importe en conséquence de bien dessiner les contours des liens entre cet examen et l'accès aux études supérieures. Surtout, il semble également nécessaire de s'interroger sur les attendus de ce diplôme dans notre système éducatif actuel : là encore la pensée de Marc Bloch peut se révéler un utile guide. Pour lui, la refonte de l'enseignement et du baccalauréat obligeait à regarder vers l'avenir, tout en s'inscrivant dans une tradition française d'émancipation par l'école et la culture :

« La tradition française, incorporée dans un long destin pédagogique, nous est chère. Nous entendons en conserver les biens les plus précieux : son goût de l'humain ; son respect de la spontanéité spirituelle et de la liberté ; la continuité des formes d'art et de pensée qui sont le climat même de notre esprit. Mais nous savons que, pour lui être vraiment fidèles, elle nous commande elle-même de la prolonger vers l'avenir.⁶ »

Vaste programme certes, mais ô combien exaltant pour tous les professionnels de l'éducation pour le présent et pour l'avenir.

⁶ Marc Bloch, *op.cit.*

Rôle fondateur



Expé[R]ience esthétique en pa[R]tage

Vivre une expérience esthétique, c'est s'engager totalement : avec le corps, les émotions, l'intellect. L'expérience vraie est une expérience indissociablement intellectuelle et émotionnelle, intellectuelle et affective. Nos expériences les plus quotidiennes peuvent révéler une dimension esthétique, lorsque attention auditive et visuelle sont captées et procurent du plaisir. Elles sont à la source de l'expression artistique, et constitutive de notre humanité.

The River, œuvre de 2010 de Charles Sandison



Commandée et installée au musée du Quai Branly à Paris, l'installation de Charles Sandison occupe toute la circulation de l'entrée du musée jusqu'à l'accès aux salles d'exposition. C'est une œuvre en mouvement sur laquelle on marche ou alors qu'on évite de nos pas.

Je marche, je lis, j'observe, je m'apprivoise de moi et je suis saisie par ces mots.

Le musée du Quai Branly-Jacques Chirac est consacré aux arts et civilisations du monde. Charles Sandison a répertorié 16 597 noms de tous les peuples et lieux géographiques présents dans les collections. Il a créé une rivière de mots.

L'installation est animée par un logiciel qui met en mouvement perpétuel ce flux de mots, comme un cours d'eau, jamais dans une forme figée.



*Apprête à rencontrer des civilisations encore inconnues
Mots qui éveillent mon esprit, ma curiosité...*



1,00 or higher

Mar-2015
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0

La pédagogie de l'a[R]gent

[Qu'on s'en félicite ou le regrette, le constat s'impose :
l'argent est partout dans notre quotidien.]

Article coécrit en partenariat avec la CASDEN



Ne pas subir cette omniprésence passe par la connaissance et l'apprentissage. Comprendre les mécanismes de la finance et de l'économie, réfléchir à la consommation, faire des liens avec le développement durable, s'inscrire dans une approche de citoyens solidaires et responsables... tout cela s'apprend. À la maison, à l'école, en centre de loisirs et de vacances... Car si cette éducation nous concerne toutes et tous, autant qu'elle soit apportée dès l'enfance. C'est le but de ce que nous appelons « la pédagogie de l'argent ».

Elle prend généralement deux formes complémentaires. Une première approche consiste à faire découvrir l'univers de l'argent et pour cela de nombreux outils existent, nous allons y revenir.

La seconde approche est celle de l'action concrète réalisée directement avec les enfants.

➤ Faire des enfants des acteurs

La démarche n'est pas nouvelle. On trouve à la lettre C du dictionnaire Fernand Buisson de l'Institut Français de l'Éducation (IFE) un article édifiant sur les Caisses d'épargne scolaires et le système d'intéressement des instituteurs publics par le ministère des Postes et Télégraphes afin qu'ils incitent leurs élèves à épargner.



La petite fab[R]ique des partenaires

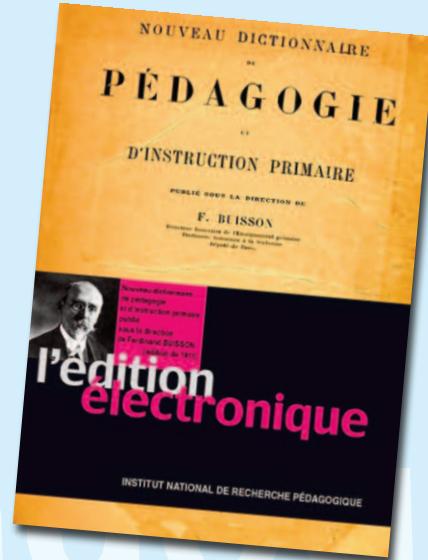
La pédagogie de l'a[R]gent

[Caisse d'épargne scolaires]

L'institution des caisses d'épargne scolaires remonte, en France, à 1834 : cette année-là, un instituteur dévoué, M. Dulac, établit, dans l'école communale d'enseignement mutuel de la ville du Mans, une caisse privée, destinée à recevoir les petites économies des élèves, qui étaient ensuite versées mensuellement à la Caisse d'épargne et de prévoyance fondée au Mans le 27 avril 1834.

Des tentatives analogues furent faites de 1836 à 1840 à Amiens, Grenoble, Lyon, Périgueux, Paris, etc. ; mais elles restèrent isolées et durèrent peu. C'est seulement à partir de 1874 que l'institution se généralisa par les efforts de M. de Malarce, qui rédigea et publia un Manuel des caisses d'épargne scolaires et fonda en 1875 la Société des institutions de prévoyance. Au 31 décembre 1877, il existait des caisses d'épargne scolaires dans 76 départements : pour 60 départements dont on possédait les statistiques à cette date, le nombre des écoles ayant une caisse d'épargne était de 8033 ; le nombre des élèves épargnantes, de 177 040 ; le total des épargnes, de 2 964 352 francs. En 1907, pour la France entière, le nombre des écoles possédant une caisse d'épargne était de 11 351 ; le nombre des élèves épargnantes, de 243 569 ; le total des épargnes, de 7 353 485 francs.

En vue d'encourager le développement des caisses d'épargne scolaires, le Ministère des Postes et Télégraphes a décidé d'intéresser les instituteurs publics aux opérations faites par leurs élèves à la Caisse nationale d'épargne en leur allouant certaines primes à titre personnel.





Au-delà de cette « éducation à l'épargne », la notion de coopération s'est développée à l'école. Aujourd'hui une majorité des écoles est dotée d'une coopérative scolaire sous statut associatif, dont la mission éducative est d'apprendre aux élèves à élaborer et à réaliser un projet commun. Alimentée par le produit d'activités (fêtes, kermesses, spectacles), des dons et subventions et des cotisations éventuelles, il s'agit de construire un budget permettant la réalisation d'un projet. La majorité des coopératives scolaires est affiliée à l'Office central de la coopération à l'école (OCCE) qui, créé en 1928, s'est donné pour mission d'enseigner, dès l'école primaire, les principes et les vertus de la coopération économique.

de l'argent

La pédagogie de l'a[R]gent

➤ Connaître le monde économique et financier

Pour mener à bien un projet, pour s'assurer de sa viabilité financière, il faut bien entendu connaître le fonctionnement du monde économique et financier. C'est l'autre axe de la « pédagogie de l'argent ».

Il s'agit de mieux faire comprendre les fonctionnements de l'économie actuelle et de l'inscrire dans son histoire : l'argent sous forme de monnaies, le commerce, les banques, les notions de richesse et de pauvreté, le marché avec les lois de l'offre et de la demande, la bourse, les transactions financières, le capitalisme, l'euro, etc....

Certains de ces éléments sont directement ou indirectement en lien avec les programmes scolaires, dès l'école primaire puis au collège.

L'association Finances & Pédagogie, créée en 1957, regroupant 16 Caisses d'Épargne en France métropolitaine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, BPCE, BPCE IOM, et la Fédération nationale des Banques Populaires, réalise des actions de sensibilisation et de formation, sur le thème de l'argent dans la vie, auprès de tout public, jeunes et adultes.

Afin de responsabiliser et d'éduquer les jeunes à la gestion de l'argent au quotidien, les actions de l'asso-

ciation apportent les connaissances nécessaires pour mieux appréhender les problématiques financières auxquelles ils peuvent être confrontés aujourd'hui ou dans l'avenir, et pour les aider à faire les meilleurs choix.

Ainsi, des actions se mettent en place avec les collèges et lycées, les écoles de commerce, les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, les instituts universitaires de technologie, les maisons familiales rurales... mais aussi avec les missions locales, les GRETA, les lycées professionnels, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle ou dans le cycle d'insertion professionnelle par alternance, les centres communaux d'action sociale, les écoles de la deuxième chance, les foyers de jeunes travailleurs...

➤ Apprendre la Bourse

Aujourd’hui, il est indispensable d’être sensibilisé suffisamment tôt aux questions touchant l’économie. En complément des programmes scolaires, « *Apprendre la Bourse* » permet de rendre concrètes les notions abordées en classe.

« *Apprendre la Bourse* » donne la possibilité de découvrir le fonctionnement de la Bourse au sein d’un concours européen. Il s’agit de se mettre dans la peau en équipe d’un trader avec un capital initial (et bien sûr

virtuel) de 50.000 euros durant une période de dix semaines. Les vainqueurs seront ceux qui auront le mieux su faire fructifier leur capital de départ.

Cette initiative de dimension européenne proposée par Finances & Pédagogie, contribue à la cohésion et à la motivation des élèves. Les compétences acquises par les jeunes à l’issue de la compétition sont larges : rigueur, régularité, persévérance... anticipation.



Des ateliers Canopé ont également réalisé des supports à cet apprentissage du monde de l’économie et de la finance. « *Troc et monnaie* », une application de sciences économiques et sociales développée par Canopé Île-de-France permet de découvrir les vertus mais aussi les limites du troc et l’intérêt de la monnaie comme moyen de financement des échanges commerciaux.

La pédagogie de l'a[R]gent

➤ Se situer dans un rapport à l'argent

C'est également à partir du constat que « *l'argent occupe une place importante dans notre culture et notre imaginaire* » que la CASDEN a élaboré une fiche pédagogique qui propose un « *voyage* » dans « *l'argent romanesque* », une manière originale, à travers la lecture et l'étude d'une quinzaine de textes issus de romans d'interroger ce qu'est l'argent, comment le gagner et quel rapport entretenir avec lui.

On y apprend que le thaler est l'ancêtre du dollar, quels sont les différents mécanismes financiers, ce qu'est la Bourse, ce qu'est la tulipomanie, quelles sont les différentes formes de spéculation. On y croise le vol, le chantage mais aussi le don. Et le sens d'expressions telles que :

- Rendre la monnaie de sa pièce qui signifie « *se venger* ». Son origine est hésitante. Elle pourrait être une référence à la loi du Talion (« *rendre ce qui est dû* ») ou bien venir de la marine. En effet, à l'époque de la marine à voile, les soldats auraient eu l'habitude d'introduire une pièce à l'effigie du roi dans la poudre. Ainsi, lorsque le boulet frappait le navire ennemi, la "pièce" était rendue et la vengeance accomplie.
- Payer en monnaie de singe qui signifie « *payer en grimaces ou en fausse monnaie au lieu de payer réellement* ». Son origine date du XIII^e, lorsque Saint-Louis décida qu'il faudrait payer une taxe pour emprunter le pont qui, à Paris, relie l'île de la Cité à la rue Saint-

Jacques, mais fit une exception à cette règle pour les forains, bateleurs ou jongleurs qui possédaient un singe. Ceux-ci pouvaient, en guise de paiement, faire faire son numéro à leur animal.

- Battre monnaie signifie « *fabriquer les pièces de monnaie et les billets de banque* ». Son origine vient du fait que pour battre les premières pièces métalliques, il fallait réduire les métaux précieux utilisés en feuilles très minces en les battant.



La poésie de l'argent ?

Y aurait-il une poésie de l'argent ?
Voire de l'économie ?

C'est ce que peut suggérer le recueil de Michel Besnier « Mon Kdi n'est pas un Kdo » qui s'inspire de l'observation du comportement d'enfants dans les supermarchés pour proposer des textes drôles et réflexifs sur la consommation et l'argent.

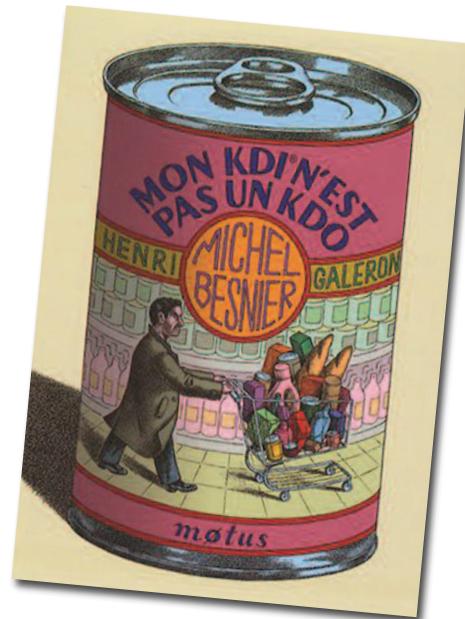
*J'aime les promos
je fais des économies*

*C'est avantageux
quand les boîtes d'œufs
se vendent par deux
ma mie*

*Pour l'anniversaire
de mon cher super
le speaker fait des
folies*

*Je prends tout en double
le scotch
les rideaux les jeux
les panoplies pour
momies*

*j'achète deux vies
la deuxième à moitié prix*



Michel Besnier
Mon Kdi n'est pas un Kdo

La petite fab[R]ique des partenaires

La pédagogie de l'a[R]gent

➤ Une économie citoyenne

De l'imaginaire à l'imagination d'une autre économie, il n'y a qu'un pas qu'il convient également de franchir, en proposant d'autres approches parmi lesquelles l'économie sociale, l'économie solidaire, les échanges réciproques...

Le site de la CASDEN propose de mieux comprendre la finance responsable, l'économie sociale et solidaire, la finance participative, l'économie de partage.

Autant de notions qui conduisent à réfléchir à une éthique économique.

L'enjeu est à la fois la solidarité, le choix de projet respectueux de l'humain et l'inscription dans le développement durable.



Trop souvent encore, l'approche économique, voire son enseignement semblent faire apparaître une vision unique de l'économie et du marché. Cela entraîne des réactions comme celle du collectif des économistes atterrés. Une conception unique conduit également à des oppositions et parfois à des hiérarchisations entre sciences économiques, gestion et économie sociale. C'était également le reproche porté par Bernard Marris dans ses anti-manuels d'économie.



➤ Une indispensable action éducative

Faut-il aller jusqu'à parler d'un « illettrisme de l'argent » comme le suggère Jean Beaujouan, l'un des fondateurs de l'association Osoms parler d'argent ?

À raison, il fait remarquer le lien entre les difficultés financières et l'exclusion sociale et affirme que « *s'il est difficile de combattre l'exclusion liée à un manque durable de ressources, il n'en est pas de même lorsque celle-ci est liée à l'illettrisme de l'argent.* » Dans ce dernier cas, les solutions existent et lorsqu'elles sont mises en œuvre, produisent des résultats positifs à la fois pour la personne concernée, pour ses proches mais également pour la société.

Aussi revendique-t-il pour que « *cette action des banques en faveur de la pédagogie de l'argent devrait constituer leur contribution prioritaire et significative à une politique de développement durable au service de la cité.* »
<https://www.jean-beaujouan.fr/l-%C3%A9ducation-%C3%A0-l-argent-une-urgence-sociale/>

En agissant auprès de ses clients, des enseignants et éducateurs comme directement auprès des jeunes, les institutions bancaires telles que la CASDEN¹ font œuvre éducative dans une triple dimension :

- en informant les clients,
- en outillant les personnels éducatifs,
- en formant les enfants.

¹ La CASDEN vient de créer une exposition itinérante « *L'argent et vous* » qui participe de cette action éducative qu'est la pédagogie de l'argent.

Une manière de vivre plus sereinement dès le plus jeune âge avec les questions d'argent qui, qu'on le veuille ou pas, occupent une grande part de notre quotidien.

Autant donc apprendre à - bien - vivre avec !



La petite fab[R]ique des partenaires

La pédagogie de l'a[R]gent



L'argent de poche, élément de la pédagogie de l'argent

Les trois-quarts des enfants reçoivent régulièrement de l'argent de poche. En plus de ce revenu fixe, s'ajoutent ce que Dominique Lassarre distingue comme « l'argent en poche », celui reçu lors des anniversaires, des fêtes de Noël ou à l'occasion d'une bonne note.

C'est le premier contact de vos enfants avec l'argent et l'heure des premiers questionnements pour les parents.

Un sondage Opinion Way pour Fortunéo de 2016 révèle que 51% des parents donnent de l'argent de poche à leur enfant âgé de 11 à 14 ans. Ils sont 66% pour ce qui est des ados de 15 à 18 ans. Une étude Ipsos, menée en 2014, situe le montant moyen versé en France par semaine à 2 € avant 5 ans, 5 € entre 5 et 10 ans, 10 € entre 10 et 15 ans et 20 € au-delà.

Pour beaucoup cet argent de poche participe à l'éducation des enfants et des jeunes. Il permet prise de conscience, liberté et anticipation.

Il doit surtout s'inscrire dans des règles claires.

Le montant, la régularité, son lien ou non avec la participation à des tâches collectives ou avec les résultats scolaires, son usage pour des dépenses contraintes ou non... sont autant de sujets qui peuvent être fixés, voire même négociés entre jeunes et parents.

En colonies de vacances, la question de la présence et de l'usage de l'argent de poche se pose également. Il peut être discriminant entre les enfants, mais il peut également faire partie d'une éducation à la gestion financière, à une réflexion sur la consommation, le partage, le don.



La culture est-elle un service [au] public ?



L'idée de service public culturel est récente, celle de politique culturelle aussi. Qui décide de ce qui est Culture ou pas ? Pourquoi la Culture devrait-elle être considérée comme un service public, c'est-à-dire accessible partout et à tous les citoyens ? Quels en sont les enjeux ? Quelle Culture et quelles pratiques culturelles doivent être soutenues, reconnues ? La Culture peut-elle se passer du soutien financier de l'État ? Est-elle une marchandise ? Autant de questions que soulève ce concept de service public culturel, mais aussi de service au public car il s'agit aussi de définir quels sont les publics ciblés par les politiques publiques culturelles. Eléments de [R]éflexion.

[Un détour par l'histoire]

Le premier ministère chargé de la politique culturelle a été créé en 1959, confié à André Malraux sous la présidence de Charles De Gaulle. C'était donc il y a moins de soixante ans ! Avant, l'action publique en faveur des arts (plus réducteur que l'idée de culture) consistait en un mécénat des puissants (rois, princes, clergé) envers les artistes pour soutenir leur production et passer commande. Puis on a vu naître des institutions royales (écoles d'arts, académies, théâtres) et après la Révolution des institutions nationales (Bibliothèques, Musée du Louvre, Muséum d'Histoire Naturelle, Institut de France,...). La politique de reconnaissance et conservation du patrimoine naît dans les années 1830, et l'État ne se préoccupe que de l'enseignement de l'Art et de la protection des monuments. Il faut attendre le Front

Populaire pour voir émerger d'autres idées sur les Arts, le patrimoine. Ses premières orientations viseront à populariser une culture jugée trop élitaire, notamment en développant les mouvements d'éducation populaire et de jeunesse au sein du nouveau ministère de l'Éducation nationale (remplaçant l'Instruction publique). Jusqu'en 1959, perdurera une direction générale des Arts et des Lettres au ministère de l'Éducation nationale.

Des années Malraux jusqu'à l'arrivée de Jack Lang, le ministère des Affaires culturelles consacre la plus grande partie de son budget (très modeste) au patrimoine, pour des actions de conservation. Il faut donc attendre l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République pour que tout change en matière de

Vous avez dit Cultu[R]e



politique publique de la Culture. Avec la visée de 1% du budget de l'État dévolu à la Culture, les actions engagées vont s'ouvrir à de multiples nouveaux champs de création, de diffusion, tout en renforçant le domaine de la conservation. De nombreux observateurs de la vie politique s'accordent pour appeler ces années (1981-1993) *l'âge d'or de la culture* : commandes publiques aux artistes, grands travaux architecturaux, construction d'équipements pour la diffusion comme les Zénith ou

les FRAC, fêtes populaires comme celle de la musique, radios libres, reconnaissance et soutien à toutes formes d'expression comme la BD, la danse contemporaine, le rock, Si cette politique foisonnante s'est plutôt affaiblie lors des deux dernières décennies (par restriction budgétaire), elle a été déterminante dans la volonté marquée d'avancer vers la démocratisation culturelle, et donc de tendre vers un service public culturel.

Démocratiser la Culture : un idéal ?

Aujourd'hui, en matière de création et diffusion de la Culture deux modèles coexistent. Le modèle privé et le modèle public. On peut ainsi résumer ces deux paradigmes : *Économie de marché/rentabilité VS Gratuité / démocratisation culturelle*. Majoritairement, en France, la culture est une affaire privée. Si l'on considère les productions culturelles (cinéma, livre et presse, spectacles vivants, musique, architecture, enseignement culturel, design et mode...), c'est bien le secteur marchand qui prédomine - on estime à 82% la part de la production marchande sur la totalité de la production culturelle, chiffre DEPS ministère de la Culture-. Le secteur non-marchand, celui qui est soutenu par l'État soutient les esthétiques émergentes, et permet une offre culturelle sur tous les territoires et vers toutes les diversités sociales.

Et pourtant, selon le décret relatif à ses attributions, le ministère de la Culture a toujours pour principale

mission de « *rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France* ». Par œuvres capitales de l'humanité, on entend sauvegarde, protection et mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes et encouragement à la création des œuvres de l'art et de l'esprit.

C'est bien là l'enjeu et la définition de la démocratisation culturelle, parce que même si la culture produit des marchandises avec ses industries culturelles, elle conserve des objectifs sociaux. La démocratisation de la culture vise la diversification des consommateurs de culture, elle veut augmenter leur nombre et la qualité de leur consommation, et enfin elle veut permettre à tous de vivre sa propre identité culturelle sans hiérarchie.

Aller à l'opéra, lire un manga, écouter du rap, assister à un spectacle de théâtre de rue, aller ensemble adultes et enfants au cirque, danser sur de la musique électro,



franchir la porte d'un musée.... que ce soit possible pour tous et sur tous les territoires, c'est vers cet idéal que tend une politique publique de démocratisation culturelle.

Peut-on affirmer que c'est un idéal, voire une utopie ? Oui, si on se réfère aux chiffres récoltés par l'Insee tous les dix ans sur les pratiques culturelles des Français. La dernière enquête (2008) nous apprend que malgré les efforts continus des pouvoirs publics, les classes popu-

la culture

laires et les milieux ruraux sont toujours ceux qui accordent le moins de place aux activités culturelles dans leurs loisirs. Les principales disparités sont de nature sociale et l'accroissement des offres d'activités culturelles ne modifie guère l'indifférence de certains groupes sociaux. Offrir au public ce qu'il pourrait aimer plutôt que soutenir ce qu'il aime déjà est un enjeu de politique culturelle. Et ça passe par l'éducation artistique et culturelle et par une stratégie promotionnelle, volontariste et interactionniste.



Vous avez dit Cultu[R]e

Émergences

Pour résumer, que faut-il privilégier pour rendre possible un service public de la culture ?

- Éduquer dès le plus jeune âge pour permettre la connaissance, la pratique et la rencontre avec les mondes de l'expression humaine dans toute sa diversité.
- Attirer les publics par des moyens inspirés du marketing (développer les offres, disséminer les équipements, abaisser les tarifs...).
- Cibler de nouveaux publics en allant partout offrir des aventures culturelles, ouvrir de nouveaux lieux, accepter la coexistence d'anciens et nouveaux contenus.
- Instaurer des relations réciproques entre artistes et populations par les résidences, les ateliers, les pratiques accompagnées.

Et tout cela, en même temps... au même niveau de soutien par les services de l'État sans favoritisme et avec liberté de création, de pratique.

La logique de service public est cependant interrogée aujourd'hui, d'aucun lui préfère d'autres modèles que l'on voit émerger ici et ailleurs. Les populations ne seraient plus seulement des usagers de ce service public mais également des acteurs. C'est ainsi que l'on observe des approches coopératives et mutualistes de projets, des actions culturelles issues de l'économie sociale et solidaire.

Un des exemples emblématiques est l'apparition de tiers-lieux culturels. Ce sont des espaces de mixité, tant sociale que sur les pratiques observées, où cohabitent à la fois des acteurs informels et institutionnels. Un tiers-lieu culturel peut à la fois proposer une exposition d'art contemporain, un endroit pour répéter une pièce de théâtre, un espace pour lire ou s'entraîner à la danse urbaine, un bistrot, une librairie, une antenne de La Poste... Il s'agit par ces émergences de nouvelles formes d'espaces culturels de sortir d'une vision élitaire et diffusionniste des savoirs et de la culture, et de trouver une interface entre lieux institutionnels classiques (théâtre, musée) et lieux underground (squat artistique par exemple). Ces lieux permettent de reconnaître en l'usager tout à la fois ses différents rôles : spectateur, acteur, lecteur, visiteur, étudiant, consommateur,...



La FEN, le monde de l'éducation [et mai 68]

Au printemps 1968, la révolte des étudiants a rapidement enflammé l'ensemble de la société française. En mai, une grève sans précédent paralyse pendant plusieurs jours toutes les activités. Un vent de contestation souffle sur tout le pays, du Quartier latin aux usines occupées en passant par les lycées et les facultés. L'ensemble du monde de l'éducation est au cœur de l'événement : c'est la jeunesse française dans son ensemble qui est concernée, et tous les éducateurs prennent alors conscience des pesanteurs de la société et des difficultés des plus jeunes. Après « *la nuit des barricades du 11 mai* », la FEN, en liaison étroite avec les organisations de la jeunesse et les autres syndicats, participe au lancement d'un mot d'ordre de grève générale pour le 13 mai. À partir du 22, la Fédération décide que cette grève générale sera illimitée pour tous les personnels de l'Éducation nationale jusqu'à ce que le pouvoir en place prenne en compte les revendications sociales. James Marangé, le secrétaire général de la FEN, participe alors à toutes les négociations. Après les journées de ce joli mois de mai 68, Marangé souligne la portée de ce mouvement : « *On aura beau dire et beau faire, rien ne peut plus être, rien ne sera plus comme avant, et particulièrement dans le domaine universitaire* ».

À la Une,
l'embrasement
de mai
et l'élosion
d'un nouveau
monde



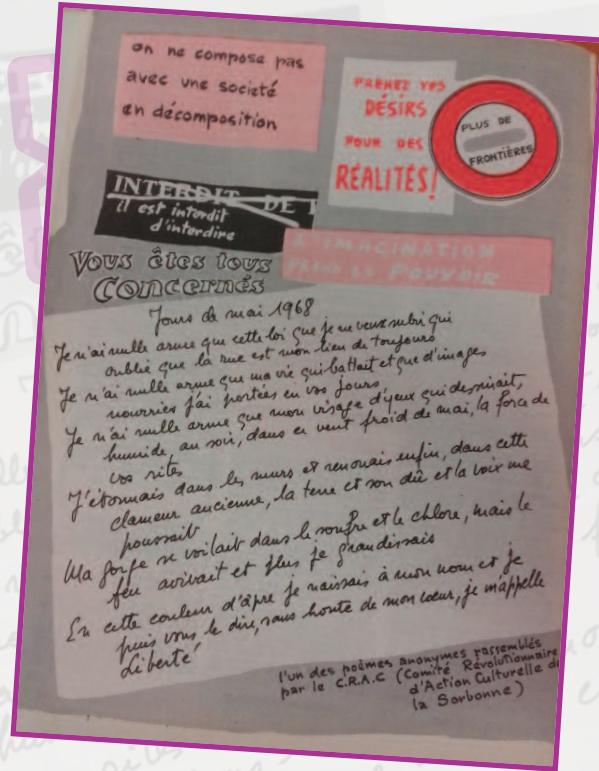
Un numéro spécial de *L'Enseignant Public* est publié à l'été : richement illustré, il raconte les journées de mai vu par la FEN, de la Sorbonne à la France des villes et des campagnes. La dernière page reprend plusieurs slogans de 68 qui appartiennent aujourd'hui à la mémoire collective : « *l'imagination au pouvoir* », « *il est interdit d'interdire* », etc. Ce sont autant d'idées et de principes que beaucoup veulent appliquer dans cette France de la fin des années 60. Un poème accompagne ces mots d'ordre : « *Je n'ai nulle arme que ma vie qui battait et que d'images nourries j'ai portées en vos jours* ».

mai 68

L'embrasement de Mai allait aussi modifier l'école en profondeur : démocratisation scolaire, fin de l'autoritarisme de certains enseignants ou de l'administration, mais aussi autorisation du pantalon pour les enseignantes, ou bien encore remise en cause des notes chiffrées, etc. Un vent de liberté souffle à l'école après 68. Aujourd'hui, si ce mouvement de libération reste sujet à controverses, il est important de s'en souvenir.

Toutes les photos et illustrations sont tirées de L'Enseignant Public de mai-juin 1968 et de L'École libératrice du 17 mai 1968 (droits réservés)

La Sorbonne occupée : la parole libérée, l'Assemblée générale, la foule étudiante mobilisée



Les slogans de mai 68 sont aujourd'hui célèbres et connus de tous. Le journal de la FEN les met en valeur dans son numéro spécial



Face à face entre les étudiants et les forces de l'ordre

Mercredi 22 mai

Greve effective des enseignants et des personnels de l'Education nationale.

La motion de censure n'est pas votée à l'Assemblée.

D. Cohn-Bendit fait l'objet d'une mesure d'interdiction de séjour en France.

Tous les partis communistes, le C.G.T., le P.D.T. demandent l'ouverture de véritables négociations avec le gouvernement le patronat sur la base de l'abrogation des ordonnances et des points définitifs de l'accord C.G.T.-D.T. du Janvier 1968.

undi 23 mai

nos de presse de et de la S.N.E. Sup. : « Nous sommes dans un processus... »

LES ENSEIGNANTS SONT EN GREVE

Lettre du secrétaire général de la FEN aux présidents des groupes parlementaires FGDS, et PCF.

EN L'ABSENCE DE TOUTE PROCEDURE

VNA, LA FIN DE NÉGOCIATIONS ENTRE LES ORGANISATIONS syndicales représentatives des fonctionnaires et des administrés. Malgré un contentieux qui s'allonge sans qu'aucune solution positive ait été esquissée, un lourd pénal pèse sur la Fonction publique depuis.

Aujourd'hui, solidaire des étudiants et des travailleurs en lutte, la FEN, qui a invité les enseignants à cesser le travail, tient à rappeler une fois de plus l'ensemble des solutions qu'il définit toutes les organisations de fonctionnaires et agents de l'Etat doivent prendre en considération ces mesures indispensables, les pouvoirs publics porteront seuls la responsabilité de la prolongation et de l'aggravation de la crise actuelle.

Déclaration de la FEN, concernant les mobiles de la grève des enseignants :

LA FEN, QUI SOLIDAIRE DES LE PROJET DE L'UNIVERSITÉ ET

Le S.N.E. Sup. a lancé à partir du 22 mai un ordre de grève à tous les personnels de l'Education Nationale, tient à rappeler les points essentiels sur lesquels cette lutte est engagée.

- Partie intégrante du monde du travail, la FEN partage ses revendications, en particulier l'abrogation des...»

Au cours de la manifestation du 13 mai

De gauche à droite : Jean Daubard, secrétaire général du S.N.I. ; Jean Gouzy, secrétaire général de la FEN.



L'heure du bilan : Une de l'Ecole libératrice du 21 juin 1968

Les leaders syndicaux de la FEN et du SNI à la manifestation du 13 mai.

A photograph of a large palm tree from a low angle, looking up towards the sky. The tree's long, slender, yellowish-green fronds fan out from its trunk. The background is a clear blue sky with some wispy clouds at the bottom.

L'aff



ore du voyageur

[R]espirer un ailleurs

L'arbre du voyageur nous invite à évader nos pensées, vers des espaces lointains.

Le voyage est ce temps hors du temps pendant lequel on accorde au monde la présence attentive qu'il mérite. Traverser les apparences, glaner des fragments de vie, accepter d'être égaré, bousculé dans ses certitudes, ses habitudes, s'abandonner à l'imprévu. Partir, rencontrer et se rappeler comme Montaigne que « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. »

L'arbre du voyageur est insolite, gracieux et utile. Son nom vient du fait que la base de ses tiges creuses conservait l'eau de pluie et permettait au voyageur de se désaltérer. Il tient à la fois du palmier et du bananier.

En B[R]èves

➤ Suivre les lignes

Les Arts dessinés s'installent dans le panorama éditorial. Ce magazine trimestriel raconte comment le dessin s'introduit dans toutes les formes d'art, au cœur de la vie quotidienne. Dessinateurs de presse, illustrateurs, auteurs de bandes dessinées, peintres, décorateurs, architectes, designers, graphistes, couturiers, concepteurs de jeux video, directeurs artistiques....tous celles et ceux qui contribuent par le crayon à nous montrer le monde, à nous ouvrir les yeux. Rencontres, cartes blanches, flash-back sur des artistes disparus et large part au dessin contemporain, bien ancré dans son époque sous de multiples formes. C'est un bel objet avec autant à observer, regarder que lire.



► Unirès, un réseau pour l'éducation à la santé

Des formateurs et des chercheurs se regroupent pour développer en formation initiale et continue des professionnels de l'éducation à la santé, notamment par le biais du parcours de santé de l'élève. Ils mutualisent les expériences, les modules de formation inscrits dans les maquettes de Master MEEF, produisent des parcours de formation hybride (type M@gistère pour l'Éducation nationale), proposent des collaborations inter-métiers, en milieu scolaire et hors scolaire. Il s'agit bien de promouvoir la

santé au sens large et de conscientiser ces problématiques auprès d'un large public d'acteurs éducatifs : bien-être, compétences psychosociales, bienveillance... Le prochain colloque international organisé à Paris (MGEN square Huysman) se déroulera les 10 et 11 octobre 2018 avec pour thème **Éducation à la santé, Citoyenneté... Quelles préventions ? Quelles solidarités ?**

Pour en savoir plus : <http://unires-edusante.fr/>

► Le podcast : pour parler éducation aussi !

Le podcast (fichier audio ou vidéo) se développe en France, c'est un media d'avenir ! Il ne concerne plus seulement des émissions de radio en réécoute mais aussi de véritables objets de création numérique. En France, c'est ARTE Radio qui a été pionnière dans les podcasts dits natifs, c'est-à-dire créés pour l'écoute numérique, sans diffusion préalable sur les ondes radio. Aujourd'hui, de nombreuses sociétés de productions, en proposent sur le net : Boxsons, Louie Media, Nouvelles Ecoutes, Binge Audio, Transfert.... Evidemment, le format séduit par la mobilité qu'il propose et la liberté de choisir des contenus, et des temps d'écoute.

Le podcast réinvente l'art de la conversation, de la rencontre, on peut ainsi entrer en intimité. C'est ce que propose par exemple « **Vieilles Branches** », un entretien conduit par Aude Lorriaux avec des personnalités de plus de 75 ans, qui nous parlent du passé, du présent

et de l'avenir. **Qu'ont-elles à nous apprendre ? C'était mieux avant ?** De Yvette Roudy à Anne Sylvestre en passant par Daniel Buren ou Henri Leclerc, ils nous étonnent et nous éCLAIRENT par leurs parcours de vie publique et privée.

Papier Crayon est un podcast spécial questions éducatives proposé par Léa Combette, qui interroge des scientifiques, des élèves, des éducateurs. Episode 1 consacré à l'esprit critique, n°2 à la pédagogie Montessori, en allant à la rencontre d'enseignants du public ayant fait le choix de le quitter pour monter des écoles privées.

Vidéo de présentation par ici :
<https://youtu.be/EE9tFfcD5yM>



Dis-moi 10 mots, ça continue !]



Dis-moi dix mots est une opération de sensibilisation à la langue française qui invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique de septembre à juin

La prochaine édition est consacrée aux différentes formes de l'écrit : « Dis-moi dix mots sous toutes les formes ». Les dix mots choisis pour illustrer cette thématique sont : **arabesque, composer, coquille, cursif/-ive, gribouillis, logogramme, phylactère, rébus, signe, tracé.**

Les lettres, les mots, les phrases ont un sens... et une forme. Cette forme sensible peut faciliter la compréhension ou, au contraire, la rendre énigmatique. Une invitation à prendre plaisir à découvrir la puissance des formes de l'écrit et laissez libre cours à la créativité. Dix mots à écrire, dessiner, peindre, slamer, chanter, filmer... : dans tous les contextes éducatifs scolaires ou non, et à tout âge !

Informations : <http://www.dismoidixmots.culture.fr/>





➤ Refus de l'échec scolaire

Le mercredi 19 septembre 2018, l'AFEV organise, en partenariat avec une trentaine d'organisations, la 11^e édition de la journée de refus de l'échec scolaire (JRES),

Cette année, c'est le thème de l'orientation qui a été retenu pour les différents événements (rencontres-débats, temps d'échange dans les collèges,...) qui marqueront cette journée partout en France.

Marie Duru-Bellat, sociologue spécialiste des questions d'éducation est la marraine de cette édition.

JOURNÉE DU REFUS DE **L'ÉCHEC SCOLAIRE**

19 SEPT. 2018

L'ORIENTATION

PARRAINÉE PAR MARIE DURU-BELLAT

Comme chaque année, ce sera également l'occasion de dévoiler les résultats de l'enquête menée par Trajectoires-Reflex sur le vécu des collégiens en éducation prioritaire.

<http://www.lab-afev.org/refusechecscolaire/>

➤ Formation : Accueillir et accompagner les enfants allophones

Dans le cadre des recherches commanditée par le Centre Henri Aigueperse avec le soutien de l'IRE, EDUCINCLU étudie l'accueil et l'accompagnement des enfants migrants et allophones dans les académies de Bordeaux, Versailles et de la Guyane. Ce travail donnera lieu en octobre à plusieurs journées de formation en Guyane conduites par le Centre, l'UNSA Éducation et la chercheuse qui a analysé ce territoire fortement concerné par cette question.

Il s'agira à la fois d'éclairer les pratiques pédagogiques par les résultats de la recherche et de réfléchir aux conditions d'enseignement qui permettent de mieux prendre en compte la présence dans les classes d'élèves en nombre important dont la langue n'est pas le français et d'en faire un atout plutôt qu'un frein pour la réussite de toutes et tous.

➤ La scolarisation des enfants de migrants

Sous l'angle de administratif et légal, la question de l'accueil et de l'accompagnement des enfants de migrants a été le sujet du Chat Live de la Fédération des autonomes de solidarités en juin dernier.



Réalisé en partenariat avec Solidarité Laïque, cet échange a été l'occasion de rappeler que, quelle que soit sa situation administrative, tout enfant âgé de 6 à 16 ans sur le territoire français doit avoir accès à l'instruction. Et d'évoquer le Droit à l'éducation et à la scolarisation, la convention internationale des droits de l'enfant, la position de l'enseignant...

Les réponses aux questions posées peuvent se retrouver en ligne sur le site des autonomes de solidarité : <https://www.autonome-solidarite.fr/chats/scolarisation-des-enfants-de-migrants/>

Et si vous mettiez un peu

d' [R]

dans votre
bibliothèque ?



Recherche - Formation
Histoire sociale

CENTRE HENRI AIGUEPERSE



Trois fois par an,
un tour dans le monde
éducatif et culturel
en 80 pages

Abonnez-vous !



Bulletin d'abonnement

Je _____ (Nom, prénom)

demeurant :

(adresse postale)

Téléphone :

E-Mail : _____ @ _____

(adresse courriel)

m'abonne à la revue [R] pour trois numéros
et verse un chèque de 35 euros
à l'ordre du Centre Henri Aigueperse
UNSA Éducation, 87 bis avenue George Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine



3 numéros
par an
= 35€

Date et signature



GLOBAL

Quelques pistes

pour prolonger les articles de ce numéro 1 de la revue [R]

➤ En savoir plus sur la confiance :

- Pour la définir, le trésor de la langue française distingue

A- La confiance dans une relation personnelle

1. [En parlant d'une relation de pers. à pers.] Croyance spontanée ou acquise en la valeur morale, affective, professionnelle... d'une autre personne, qui fait que l'on est incapable d'imaginer de sa part tromperie, trahison ou incompétence.
2. [En parlant d'une relation de soi à soi reposant sur une certaine connaissance de soi] Belle assurance que l'on peut avoir en ses ressources propres ou en sa destinée.

B- La confiance en parlant d'une relation au monde, aux choses.

Sentiment de sécurité, d'harmonie. *Climat de confiance*, en particulier vis-à-vis d'une chose, d'un travail, d'un pays, etc. : Crédit, foi.

<http://www.cnrtl.fr/definition/confiance>

- Pour la calculer, OCDE élabore des indices :

Celui de la confiance des consommateurs

Il « repose sur les prévisions d'achats importants et sur la situation économique des ménages, tant actuellement qu'à court terme. On recueille les opinions par rapport à la normale ; l'écart entre les réponses positives et négatives fournit un indice qualitatif des conditions économiques. »

<https://data.oecd.org/fr/leadind/confiance-des-consommateurs.htm>

Celui de la confiance des entreprises

Il « repose sur l'évaluation que font les entreprises de la production, des commandes et des stocks, ainsi que de la situation actuelle et de leurs attentes à court terme. On recueille les opinions par rapport à la normale ; l'écart entre les réponses positives et négatives fournit un indice qualitatif des conditions économiques. »

<https://data.oecd.org/fr/leadind/confiance-des-entreprises.htm#indicator-chart>

- Pour l'analyser :

Michela Marzano. Éloge de la confiance. Fayard, 2012. <halshs-01433680>

Quelqu

➤ Mieux comprendre la question de l'égalité femme homme :

- Comment devient-on homme ou femme ?

XX, XY, comment devient-on un homme ou une femme ? Qui gouverne la construction de notre identité sexuelle ? Nos gènes ? Nos hormones ? La société ? La famille ?... Simone de Beauvoir avait-elle raison lorsqu'elle écrivait « On ne naît pas femme on le devient » ? Sauf accident, tout individu obéit aux lois de la génétique et de la physiologie qui créent dans notre espèce des mâles et des femelles. Mais au-delà, le regard de nos parents, de la société toute entière, nous façonne dans notre intimité. Et si la différence des sexes structure la pensée humaine, peut-on changer les rapports du masculin et du féminin ? Que disent désormais les sciences sociales, humaines et les sciences du vivant de cette construction ?

Telles sont les questions auquel cet ouvrage, dirigé par Françoise Héritier et édité aux Éditions du Pommier, tente de répondre. Il reprend les principales interventions de six séances de débat réalisées en 2004 dans le cadre du Collège de la cité des sciences et de l'industrie.

Françoise Héritier (sous la direction de) ***Hommes-Femmes, la construction de la différence***, Le Pommier, 2010
<https://www.editions-lepommier.fr/hommes-femmes-la-construction-de-la-difference#anchor1>

- Les inégalités économiques

Si cette question est très travaillée par les universitaires, nous renvoyons ici aux travaux de Dominique Meurs, sur les salaires et les inégalités professionnelles qui montre les progrès accomplis en matière d'égalité femmes hommes dans les dernières décennies, tout en constatant que les inégalités professionnelles demeurent marquées, alors que les femmes sont plus éduquées que les hommes. Résorber des inégalités de salaire persistantes, nécessite la mise en place de politiques de longue haleine, qui seules pourront avoir des effets durables, en affectant les comportements individuels et les normes sociales.

Dominique Meurs, ***Hommes/Femmes. Une impossible égalité professionnelle ?***, Paris, Éditions Rue d'Ulm, coll. « CEPREMAP », 2014, 108 p., ISBN : 978-2-7288-0508-2.

À retrouver également, les études sur les écarts de retraites entre femmes et hommes, conduit par Dominique Meurs à la demande du Centre Henri Aigueperse – UNSA Éducation, avec le soutien de l'IRES.

es pistes...



• Une indispensable révolution des mentalités

Dix ans plus tard, le constat que réactualisait Dominique Méda en 2008 (après une première édition en 2001) est toujours d'actualité : les femmes françaises travaillent de plus en plus, mais les institutions, les mentalités ne se sont pas encore adaptées à cette nouvelle réalité sociale. Le " temps des femmes " n'est toujours pas advenu. Les inégalités professionnelles entre hommes et femmes ont cessé de se réduire, l'écart des salaires reste significatif (près de 25 %), le temps partiel- qu'il soit choisi ou subi - concerne majoritairement les femmes, lesquelles, par ailleurs, accèdent toujours aussi peu aux postes de responsabilité. Dominique Méda en appelle à une véritable révolution mentale : il faut inciter les hommes à s'impliquer davantage dans la prise en charge des enfants, déspecialiser les rôles - notamment pour les tâches ménagères -, et reconnaître que certaines activités, jugées peu productives comme tout ce qui touche au « care », au soin d'autrui, sont une richesse pour notre pays. Cette révolution est à notre portée.

Dominique MEDA, *Le temps des femmes : pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris, 2008

• Et que faire à l'école pour l'égalité ?

Parmi les outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école proposés par le réseau Canopé: <https://www.reseau-canope.fr/outils-equalite-filles-garcons/> une petite vidéo très instructive :
<https://www.youtube.com/watch?v=wResTSM7vVg>

• Les rendez-vous société de l'UNSA Éducation

A suivre régulièrement sur Facebook ou à retrouver sur la chaîne YouTube de l'UNSA Éducation, voici ceux qui traitent de la question de l'égalité : https://www.youtube.com/watch?v=JnvEWVaLjpU&list=PLrywdEWHh39HmuxmdeKGK-KJbovjxy_L

> **Le rendez-vous société du 24 novembre 2017 :**

- **L'orientation genrée des filles :**

Anne Boring, enseignante chercheuse en économie à l'université Érasme de Rotterdam et chercheuse associée à Sciences Po, dans ses recherches a mis en évidence l'impact des stéréotypes de genre dans le choix d'orientation des filles et ensuite la prédominance des inégalités femmes-hommes dès l'entrée dans le marché du travail :

Interview de Anne Boring sur l'impact des stéréotypes de genre dans le choix d'orientation des filles.

Quelqu

- La politique aurait-elle donc un sexe ?

Marlène Coulomb-Gully est professeure en sciences de la communication à l'université de Toulouse 2 - Jean Jaurès, spécialiste du genre, des médias et de la politique et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE). Elle a publié aux éditions Belin dans la collection « *Égale à Égal* », Femmes en politique, en finir avec les seconds rôles.

Interview de Marlène Coulomb-Gully sur la place des femmes en politique.

> Le rendez-vous société du 25 janvier 2018 : Sport, lutter contre les stéréotypes.

- Le foot, un sport de garçon ?

Christine Menesson est sociologue, professeure au laboratoire CRESCO (Centre de Recherches Sciences Sociales, Sports et Corps) de l'Université Paul-Sabatier à Toulouse.

Elle s'intéresse aux sportives de haut niveau dans les sports dits "masculins" :

Interview de Christine Menesson à propos de son ouvrage "Être une femme dans le monde des hommes"

Édith Maruéjouls est docteure géographe du genre- directrice de l'ARObE (L'Atelier Recherche Observatoire Egalité). Son travail de thèse de 2014 portait sur la mixité, l'égalité et le genre dans les espaces du loisir des jeunes.

Interview d'Édith Maruéjouls sur les différences de pratiques sportives entre les filles et les garçons.

> Le rendez-vous société du 8 mars 2018 : Le travail et les femmes

- Le travail et les femmes à travers l'histoire

Michelle Perrot est historienne, spécialiste reconnue de l'histoire ouvrière et l'une des premières à avoir écrit sur l'histoire des femmes.

Interview de Michelle Perrot

- La Fonction publique épargnée par les inégalités femmes-hommes dans le travail ?

Catherine Marry est sociologue, directrice de recherche au CNRS (Centre Maurice Halbwachs), co-auteure de l'ouvrage "Le Plafond de verre et l'État".

Interview de Catherine Marry

es pistes...



- Quels sont les écarts de pension entre les femmes et les hommes ?

Dominique Meurs est professeure à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense, chercheuse à EconomiX et chercheuse associée à l'Ined. Elle a travaillé sur les écarts de retraite entre les hommes et les femmes dans le privé et le public.

Interview de Dominique Meurs

- Pourquoi les débuts de carrière sont si importants pour les femmes ?

Interview de Anne Boring sur la prédominance des inégalités femmes hommes dès l'entrée dans le marché du travail.

Pour aller [R] plus loin...

➤ Retrouver Louise Tourret :

Rue des écoles, le dimanche de 17h00 à 18h00, sur FranceCulture

L'éducation au sens large : les réformes en cours dans l'Éducation nationale et, de la maternelle à l'université, les questions pédagogiques, disciplinaires ou sociales.

Production : Louise Tourret

Avec la collaboration de : Marie Dalquié

Réalisation : Somany Na

Émission qui peut être retrouvée et podcastée ici <https://www.franceculture.fr/emissions/rue-des-ecoles>

Les articles de Louise Tourret sur Slate.fr peuvent être lus ici : <http://www.slate.fr/source/77202/louise-tourret>

Elle a écrit avec Marie-Caroline Missir, **Mères, libérez-vous**, publié aux éditions Plon, en 2014

Quelqu

➤ En savoir davantage sur le système d'éducation en Suisse romande

Un rapport de 2014 qui fait un point complet de présentation et d'analyse du système éducatif suisse : http://skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdf/bildungsmonitoring/bildungsbericht2014/rapport_education_2014.pdf

Une présentation du système scolaire suisse sur le site de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique <http://www.edk.ch/dyn/15421.php>

Le site du Syndicat des enseignants romands (SER) : <http://www.le-ser.ch/>

➤ Pour approfondir l'histoire du baccalauréat :

Dans le Journal de la Société statistique de Paris, Paul Meuriot en 1919 analyse le baccalauréat depuis ses origines :

Le baccalauréat. Son évolution historique et statistique des origines (1808) à nos jours

Journal de la société statistique de Paris, tome 60 (1919), p. 8-35 http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1919_60_8_0

© Société de statistique de Paris, 1919, tous droits réservés.

En 2002, Philippe Marchand dans un article de la revue Histoire de l'Éducation Un chantier à ouvrir : l'histoire du baccalauréat, 1808-1940, invite à développer les connaissances et les recherches sur l'histoire du baccalauréat et donne les principales sources bibliographiques et d'archives pour mener ce travail.

Pierre Ropert en 2014 sur France Culture retraçait l'histoire du bac avec **Le Baccalauréat, deux cents ans d'histoire** [https://www.franceculture.fr/histoire/le-baccalaureat-deux-cents-ans-dhistoire](https://www.franceculture.fr/histoire/le-baccalaureat-deux-cent-ans-dhistoire)

es pistes...



➤ Pour réfléchir à la culture comme service (au) public

• Au risque de la marchandisation

« Qu'est-ce qui fait bien public dans des activités aussi variées que celles d'une compagnie, d'un musée, d'une école de musique ? » interroge Jean-Claude Pompougnac dans la revue Nectart. Il dresse un portrait évolutif qui « de l'idée que la culture est un service public comme les autres (Jean Vilar) à l'exception, à la diversité puis aux droits culturels », conduit à montrer que « les tensions internes à l'action publique la rendent plus vulnérable encore aux ambitions commerciales des industries du divertissement. »

Pompougnac, J. (2018). **La culture, un service public ?** Nectart, 6,(1), 44-51.

<https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-1-page-44.htm>. <https://www.cairn.info/revue-nectart-2018-1-page-44.htm>

• Les données officielles

La culture, un service public ? Doc' en poche « Entrez dans l'actu » de mars 2018 pose la question et cherche en s'appuyant sur « des faits et des chiffres-clés » à donner des réponses « pour démêler le vrai du faux » <http://www.vie-publique.fr/france-donnees-cles/culture/culture-service-public.html>

• Un dossier de réflexion encore d'actualité

Le dossier du n°17 du printemps 1999 de la revue de l'observatoire des pratiques culturelles était consacré à la relation de la culture et du service public. Si des évolutions ont eu lieu depuis, la réflexion de fond reste d'actualité : http://www.observatoire-culture.net/fichiers/files/numero_complet_telecharger_14.pdf

• Quant au(x) public(s)

Le travail d'Olivier Donnat au département des études et prospectives du Ministère de la Culture restent la référence concernant les pratiques culturelles des Français et l'ouvrage qu'il a codirigé avec Paul Tolila demeure une excellente base pour aborder la question des publics de la culture :

Donnat, Olivier, et Paul Tolila. **Le(s) public(s) de la culture.** Politiques publiques et équipements culturels. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2003.

➤ Interroger l'argent à l'aune de l'éducation

• Un document d'archive

La revue Population dans son numéro 24-1 de 1969 rendait compte du livre de Louis Raillon, **L'argent, problème d'éducation**.

A retrouver sur le portail Persée
https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1969_num_24_1_13808

• Avec les enfants

Pourquoi a-t-on inventé l'argent ?

Avant l'argent il y avait le troc. On échangeait des marchandises. Par exemple, un panier contre un morceau de tissu. Mais ces échanges avaient une limite. Celui qui voulait échanger son panier, n'avait pas forcément besoin de tissu, etc.

Aussi on a inventé l'argent, c'est ce qu'explique cette courte vidéo de la série « 1 jour, 1 question » de France.tvéducation :
<https://education.francetv.fr/matiere/actualite/ce1/video/pourquoi-a-t-on-invente-l-argent-1-jour-1-question>

RAILLON Louis. **L'argent, problème d'éducation**. Paris, Ed. universitaires [1967]. 20 cm, 180 p. Bibliogr. (Coll. Pour mieux-vivre)

L'argent longtemps objet tabou de l'éducation, doit dorénavant y prendre place : dans notre société, toute relation sociale et activité a un aspect économique ; la jeunesse dispose, de fait, d'une masse d'argent (budget annuel de 5 milliards de francs pour les 15-20 ans).

L'apprentissage de l'usage de l'argent est apprentissage de la maîtrise de soi et parallèlement de la frustration. Il doit se faire sous la direction attentive des éducateurs habituels (parents, maîtres), dont les propres attitudes et comportements à l'égard de l'argent retentissent sur leur enseignement.

Ceux-ci doivent donc analyser leurs réactions pour éviter deux écueils, « l'hyperprotectionnisme et le culte de l'argent », comme « l'abandonnisme et le mépris de l'argent ».

L'usage pratique de l'argent s'apprend par l'utilisation de l'argent de poche, l'initiation à la tenue du budget familial, la participation à la gestion de coopératives scolaires ou de mouvements de jeunesse. Le rôle de l'argent dans la société s'apprend par l'étude des phénomènes économiques et sociaux, encore trop laissée de côté dans l'enseignement français.

A travers ces divers exemples, L.R. parsème son analyse de conseils à l'éducateur et développe le cadre d'une éducation de la « participation » dans le domaine de l'argent.

F. V.

es pistes...



Parutions

du côté de l'histoire et des sciences sociales

- **François Thébaud**, *Une Traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, Belin, 2017.

Françoise Thébaud, pionnière dans le domaine de l'histoire des femmes et du genre, a écrit une très riche biographie de Marguerite Thibert, personnage peu connu. Socialiste, féministe et pacifiste, elle fut pourtant très active dans de nombreuses organisations, en particulier au sein du Bureau International du Travail dont on va fêter prochainement le centenaire. Cette biographie montre le parcours d'une femme exceptionnelle, et l'auteure raconte avec brio son histoire en multipliant les angles d'analyse et les points de vue sur un large pan du XX^{ème} siècle.

- **David Rieff**, *Éloge de l'oubli. La mémoire collective et ses pièges*, éditions Premier Parallèle, 2018.

Cet essai s'intéresse à la mémoire collective et à la construction des souvenirs au sein des nations. Parfois iconoclaste, très bien informé, ce livre interroge sur les nécessités du devoir de mémoire et sur ses implications morales. Au-delà des prescriptions et des assignations à se souvenir, David Rieff rappelle qu'il faut parfois oublier pour continuer à penser le présent et l'avenir.

- **Benjamin Boudou**, *Le Dilemme des frontières. Éthique et politique de l'immigration*, éditions EHESS, 2018.

L'auteur est spécialiste de la théorie politique et son livre arrive à point nommé. Comment comprendre la question des réfugiés sans une attention particulière au problème des frontières et de l'hospitalité. A l'heure où le Conseil constitutionnel en France a rappelé que la fraternité était un principe fondateur de notre pays, la lecture de ce livre offre une riche analyse des débats sur l'immigration, sur l'identité européenne et sur la mise en pratique des valeurs démocratiques.

- **Gilles Candar, Guy Dreux, Christian Laval**, *Socialismes et Éducation au XIX^{ème} siècle*, éditions Le Bord de l'eau, 2018.

Dans cet ouvrage collectif, issu d'un séminaire d'étude, plusieurs auteurs abordent la question de l'éducation comme partie prenante d'un projet socialiste plus large. On y retrouve des contributions sur des penseurs fondateurs du socialisme comme Proudhon, Marx ou Jaurès, mais aussi des mises au point sur les tentatives de réalisation pour mettre en application une éducation émancipatrice liée au socialisme. L'ensemble forme un essai passionnant, où l'on pourra également mieux comprendre certains enjeux éducatifs actuels. Une lecture chaudement recommandée !

- **Claire Marynower**, *L'Algérie à gauche, 1900-1962*, PUF, 2018.

Dans ce livre, tiré de la thèse de doctorat de l'auteure, on apprend beaucoup de choses sur l'Algérie coloniale d'avant 1962 vue du côté gauche. En effet dans ces territoires colonisés, de nombreux hommes et femmes de gauche ont tenté de faire naître des principes républicains et progressistes. On notera en particulier l'action des instituteurs et des institutrices dans la naissance et le développement des organisations de gauche, partis, syndicats ou associations. L'auteure a utilisé par ailleurs des ressources tirées des archives de l'UNSA Éducation (que l'on peut aujourd'hui consulter aux archives du monde du travail de Roubaix).

- **Emmanuel Saint-Fuscien**, *Célestin Freinet. Un pédagogue en guerre, 1914-1945*, Perrin, 2017.

Freinet est avant tout connu comme un pédagogue novateur qui a réussi à développer des approches éducatives favorisant l'épanouissement et l'émancipation des élèves. L'historien Emmanuel Saint-Fuscien nous offre une excellente biographie de Freinet en insistant sur son expérience des deux guerres. Il dévoile ainsi un parcours méconnu, tout en montrant que son vécu explique pour une grande part l'élaboration de ses idées pédagogiques. Ce livre se lit d'une traite et montre la prégnance du fait guerrier sur bon nombre d'éducateurs au XX^e siècle.

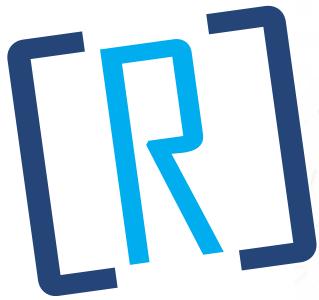
- **Michelle Perrot**, *George Sand à Nohant. Une maison d'artiste*, Seuil, 2018.

Michelle Perrot est une des plus grandes historiennes et intellectuelles d'aujourd'hui. Dans son dernier livre, elle nous offre une histoire d'un lieu et ses habitants. La maison de George Sand est étudiée sous de multiples angles, en lien avec le travail de l'artiste mais aussi en prenant en compte ses idées politiques portées vers le socialisme. Mêlant histoire et analyse littéraire, l'historienne nous offre un livre fascinant à la fois de micro-histoire et d'histoire totale.

- **Pierre Rosanvallon**, *Notre histoire intellectuelle et politique, 1968-2018*, Seuil, 2018.

Dans son dernier ouvrage, Pierre Rosanvallon, historien, sociologue et intellectuel engagé, nous offre à la fois une histoire intellectuelle des années allant de 1968 à 2018, mais aussi un essai autobiographique sur son parcours durant ses années. Multipliant les références tout en conservant des liens avec son itinéraire et l'actualité du moment, l'auteur offre un tableau passionnant du monde des idées et de la politique durant 50 ans jusqu'à aujourd'hui. Un livre passionnant à mettre entre toutes les mains !





Culture(s) et Éducation scolaires, universitaires, populaires

Vous avez en mains [R].

[R] est une revue, presque un livre, un mook (contraction de magazine et de book en anglais) pourrait-on dire.

[R] est une publication consacrée aux cultures et à l'Éducation sous toutes leurs formes.

[R] est ancrée dans l'actualité, enrichie par un regard constructif sur les événements passés, nourrie par les analyses et les résultats de la recherche.

[R] s'adresse à toutes celles et tous ceux qui veulent réfléchir au monde d'aujourd'hui pour participer à la construction de celui de demain.

[R] est un objet de culture(s) et d'Éducation, dans ce qu'elles ont de populaire c'est à dire de partagé, de vivant, d'évolutif, de novateur.

Vous avez en mains [R] et cela tombe bien, car [R] est faite pour vous !

sudel.fr
LES ENSEIGNANTS ÉDITEURS



N° ISBN en cours d'attribution

